



Votre projet de partage d'électricité tout-en-un

Soirées d'information et workshops
Miselerland

30 septembre 2025 (Grevenmacher)

1^{er} octobre 2025 (Flaxweiler)

2 octobre 2025 (Remich)

Version du 2 octobre 2025
Présentation susceptible à des modifications

Accompagner les acteurs de la société sur le chemin de la protection du climat et de la transition énergétique



Particuliers



Professionnels



Communes



Acteurs étatiques



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et la Biodiversité



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire



Conseil indépendant et gratuit pour les particuliers

en partenariat avec la commune



Demande de rendez-vous

8002 11 90
 www.klima-agence.lu

Le client a le choix entre un rendez-vous :



- à domicile
- par visio-conférence
- par téléphone
- dans les locaux de la commune
- dans les bureaux de Klima-Agence

Ce service est financé par Klima-Agence.



Photovoltaïque

Cadastre solaire



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

COUCHES

MES COUCHES (1) CATALOGUE

THÈME: ÉNERGIE CHANGER

ÉNERGIE SOLAIRE

- Cadastre solaire
 - i Potentiel solaire
 - i Tarif d'injection
 - i Potentiel pour grandes installations
 - i Adresses
- Analyse ensoleillement

ÉNERGIE ÉOLIENNE

CAPACITÉ DE PRODUCTION INSTALLÉE

DISPONIBILITÉ

ÉLECTROMOBILITÉ

Bettendorf

Ajouter étape à mon itinéraire



energie.geoportail.lu

https://geoportail.lu/fr/

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

AVIS COVID-19 CARTES APPLICATIONS QUESTIONS GEO-CHALLENGE COMMANDE D'EXTRATS SHOP CATALOGUES

Bienvenue sur le GÉOPORTAIL NATIONAL DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

La plate-forme nationale officielle des données et informations géographiques. Découvrez nos cartes thématiques, notre catalogue et d'autres produits.

SAVOIR PLUS

AFFICHER TOUT INDIVIDUELLES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPEURS

CARTES PORTAIL GÉNÉRAL INDIVIDUELLES CARTES ÉNERGIE INDIVIDUELLES CARTES TOURISME INDIVIDUELLES CARTES PORTAIL GRANDE-RÉGION INDIVIDUELLES / PROFESSIONNELLES / ATLAS DÉMOGRAPHIQUE DU LUXEMBOURG

A PROPOS AIDE CONTACT ASPECTS LÉGAUX NEWSLETTER ACT

Partage d'électricité

Présentations et workshops pour promouvoir la mise en place de groupes de partage



Présentations sur le partage de l'énergie

- Trois soirées identiques à Remich, Grevenmacher et Flaxweiler
- Introduction au partage de l'électricité renouvelable
- Inscription pour le workshop de création de groupes de partage

Workshops pour assister la création de groupes de partage

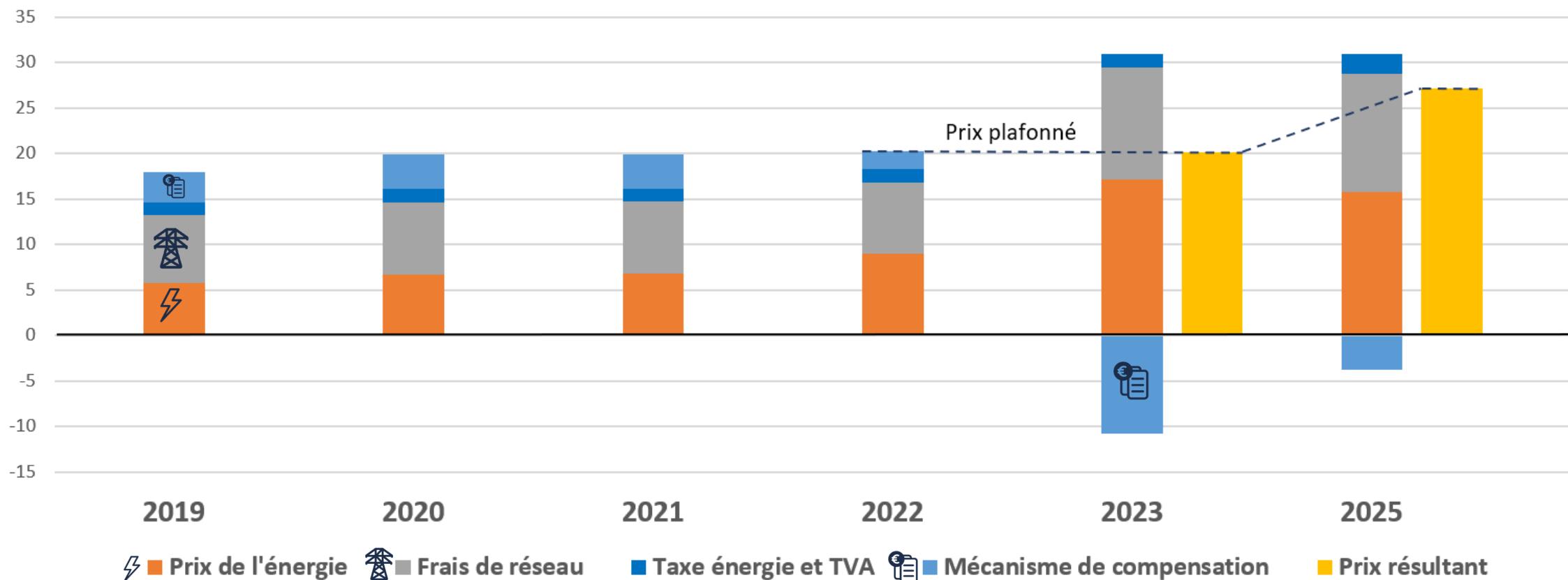
- Démarches et explications détaillées
- Démonstration réelle des outils disponibles (Conventions Klima-Agence, myCreos, LENEDA et Weshareenergy)
- Assistance concrète



Évolution du prix de l'électricité

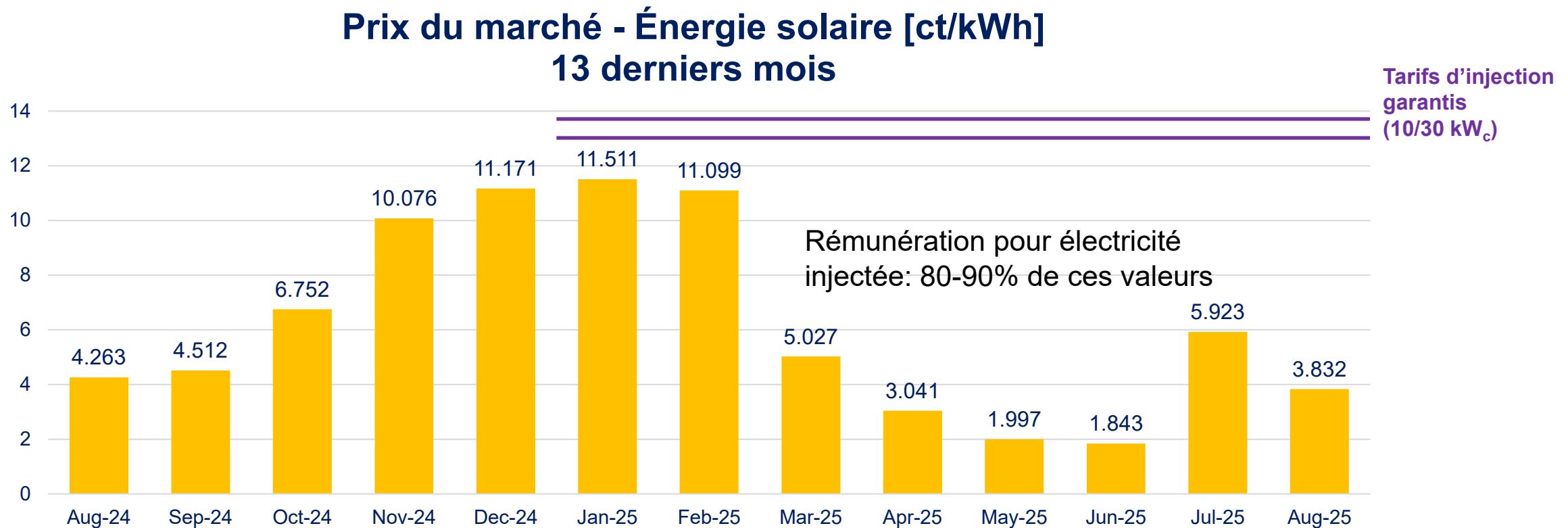


Prix fourniture intégrée de l'électricité



Tarif de rachat variable

Prix du marché de l'électricité solaire



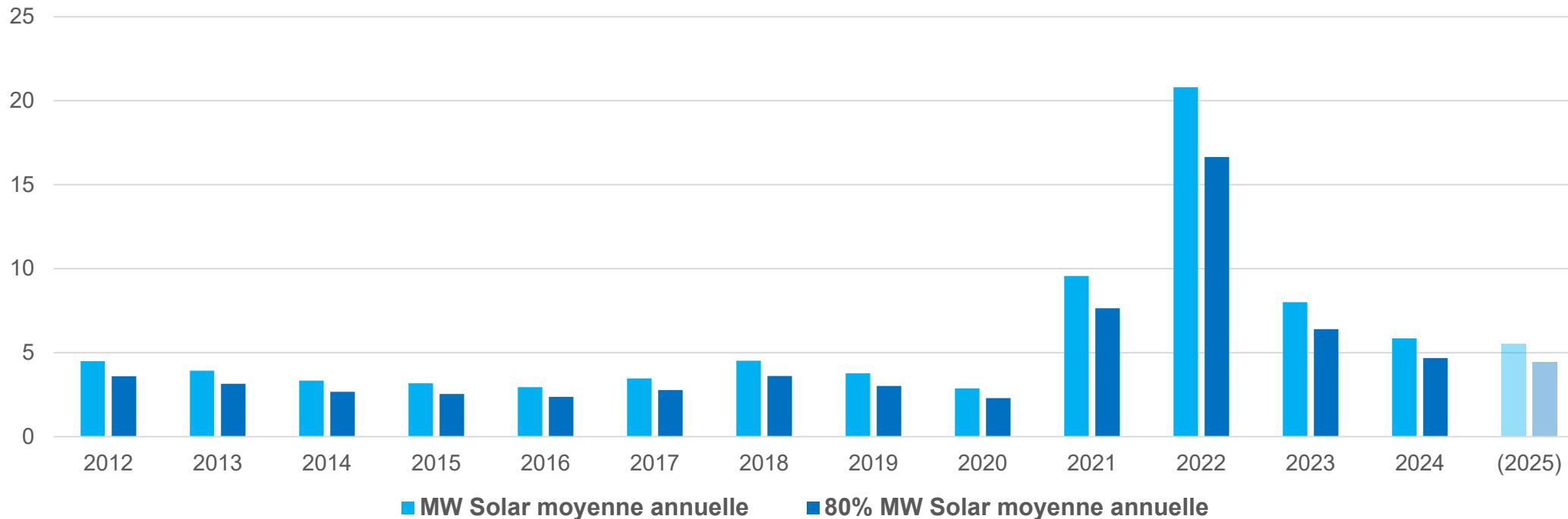
<https://www.netztransparenz.de/de-de/Erneuerbare-Energien-und-Umlagen/EEG/Transparenzanforderungen/Marktpr%C3%A4mie/Marktwert%C3%BCbersicht>

Tarif de rachat variable

Prix du marché de l'électricité solaire



Prix du marché - Énergie solaire [ct/kWh]
Moyenne des 13 derniers années



<https://www.netztransparenz.de/de-de/Erneuerbare-Energien-und-Umlagen/EEG/Transparenzanforderungen/Marktpreis%C3%A4mme/Marktwert%C3%BCbersicht>

Optimisation de la valorisation

Selon l'âge de l'installation



Installation avant 2010

-
- A diagram illustrating optimization paths for installations built before 2010. A large yellow arrow points from the left towards a red target. A smaller yellow arrow points from the target towards a light blue oval containing two items:
- Réorganisation toiture?
 - Repowering?
- The target is hit by a red dart. A curved line leads from the target to the right, where the word "Moyens" is written above five circular icons, each associated with a different optimization method:
- Optimisation comportementale (Icon: lightbulb)
 - Voiture électrique (Icon: car with plug)
 - Pompe à chaleur (Icon: heat pump)
 - Batterie (Icon: battery)
 - Partage (Icon: two people)

Moyens



Optimisation comportementale



Voiture électrique



Pompe à chaleur



Batterie



Partage

Conditions généralement applicables

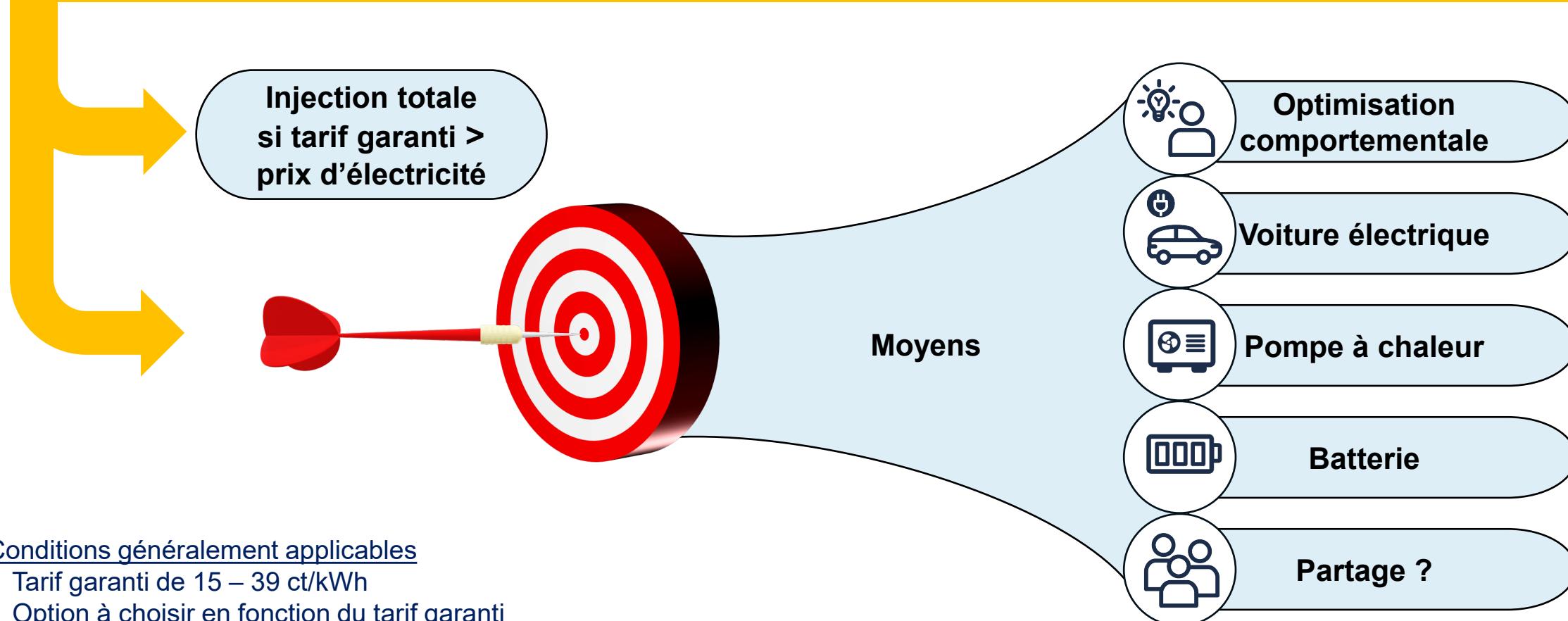
- Tarif garanti expiré
- Installation en général amortisée
- Durée de vie 25-30 ans
- Rémunération de l'électricité à 80-90% du prix du marché

Optimisation de la valorisation

Selon l'âge de l'installation



Installation entre 2010 et 2021



Optimisation de la valorisation

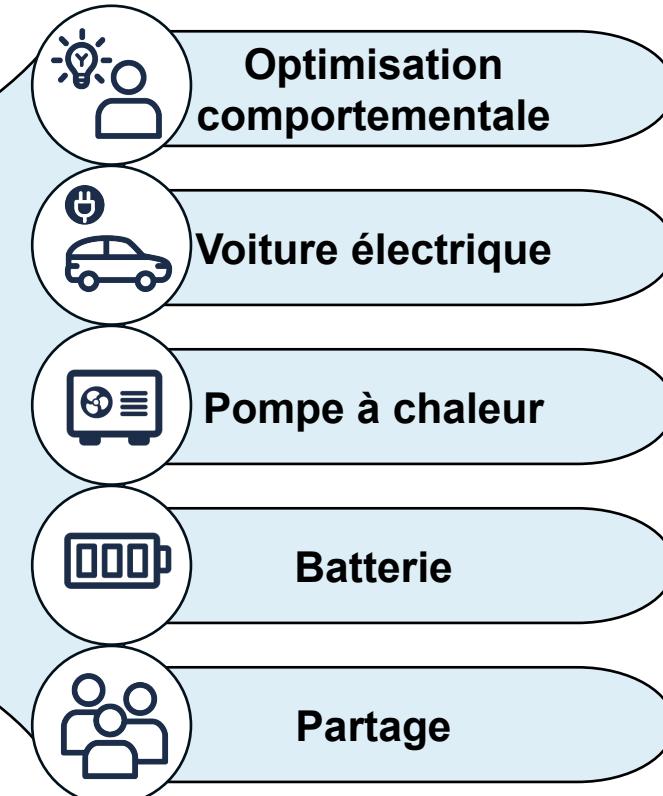
Selon l'âge de l'installation



Installation après 2022



Moyens

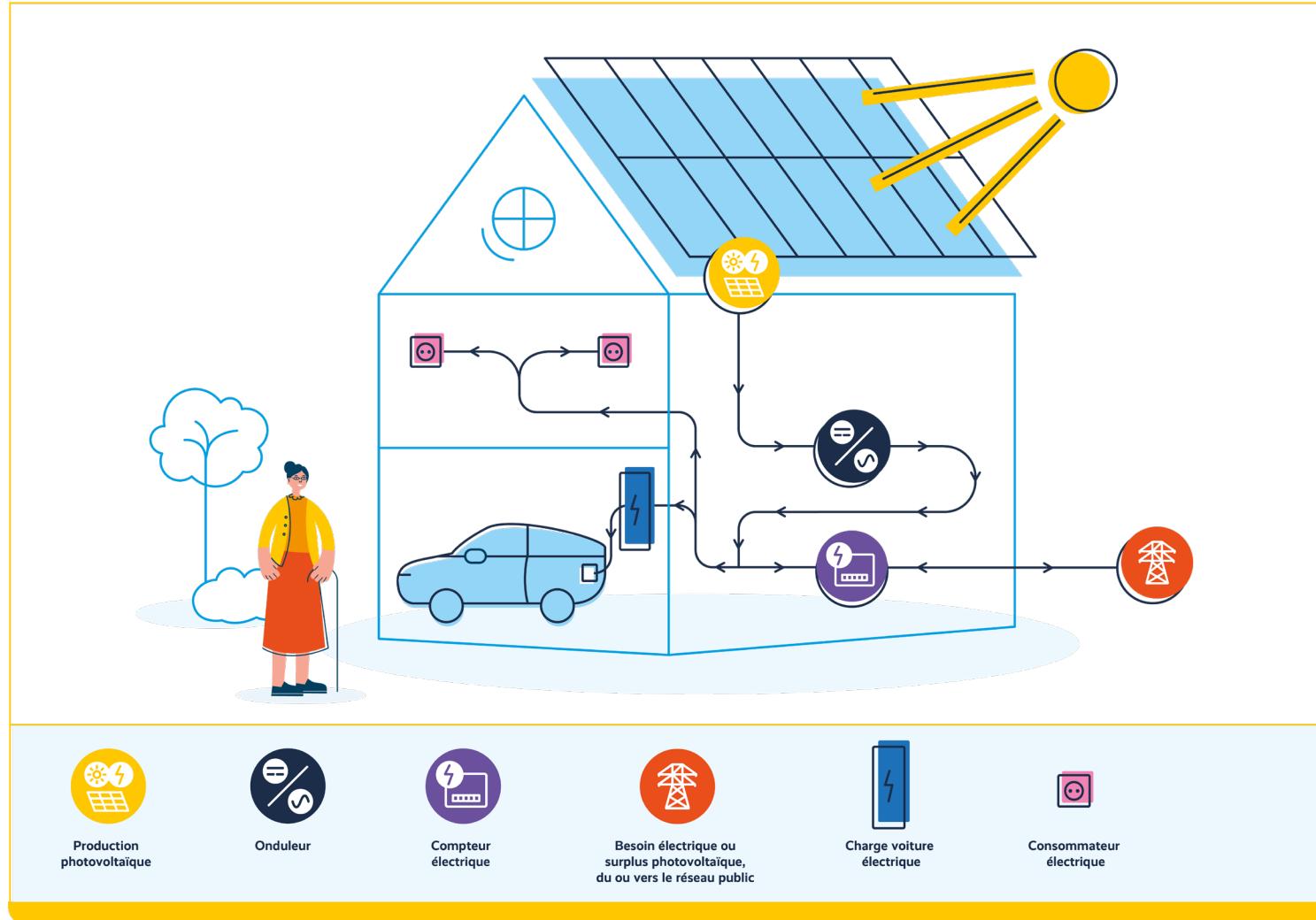


Conditions généralement applicables

- Klimabonus 50% ou 62,5% + autoconsommation obligatoire
 - ✓ Rémunération entre 80-90% du prix du marché
- Alternative : Klimabonus 20% + tarif garanti, autoconsommation possible
 - ✓ Tarif garanti 2025 à ± 13 ct/kWh

Autoconsommation individuelle

Sans stockage



Autoconsommation individuelle

Fonctionnement général

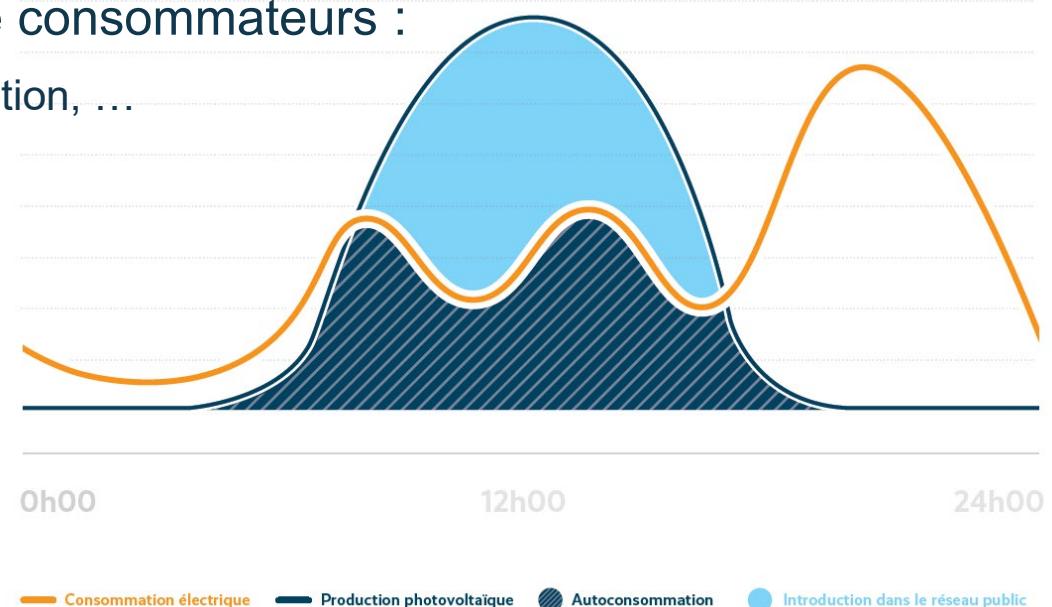


Autoconsommation : utilisation directe de l'électricité produite

- L'électricité produite peut être consommée de manière **instantanée** et **directement sur le site**, elle n'est alors pas entièrement injectée dans le réseau électrique.
- L'électricité produite peut être utilisée pour toute sorte de consommateurs :
 - Électroménager, éclairage, appareils électroniques, communication, ...
 - Voiture électrique, Pompe à chaleur

Taux d'autoconsommation

- Part de l'électricité produite qui est consommée sur site
- Valeur typique : 15 – 30 %
- Augmentation du taux d'autoconsommation :
 - Meilleure planification (charge / électroménager en journée, ...)

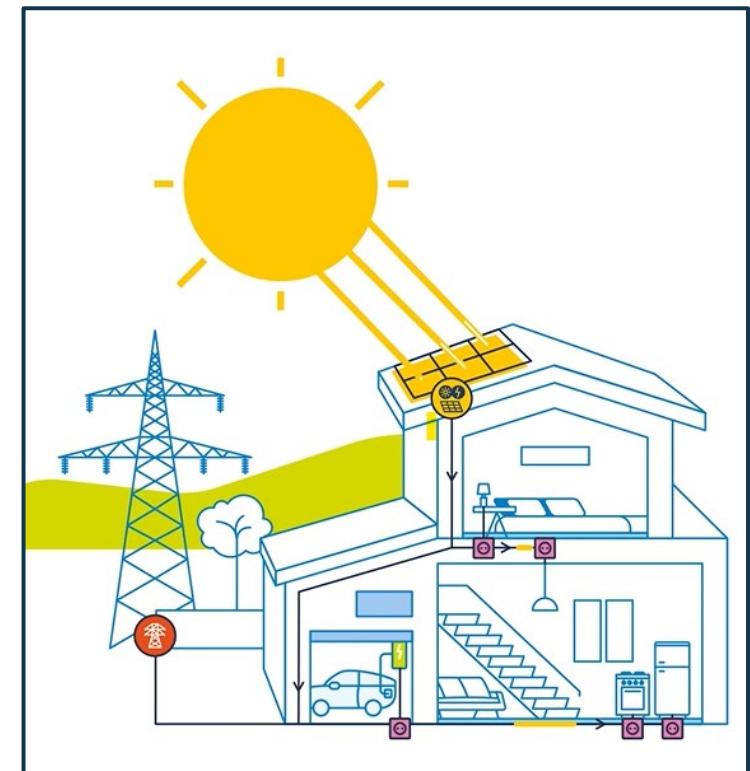


Autoconsommation individuelle

Augmentation du taux d'autoconsommation

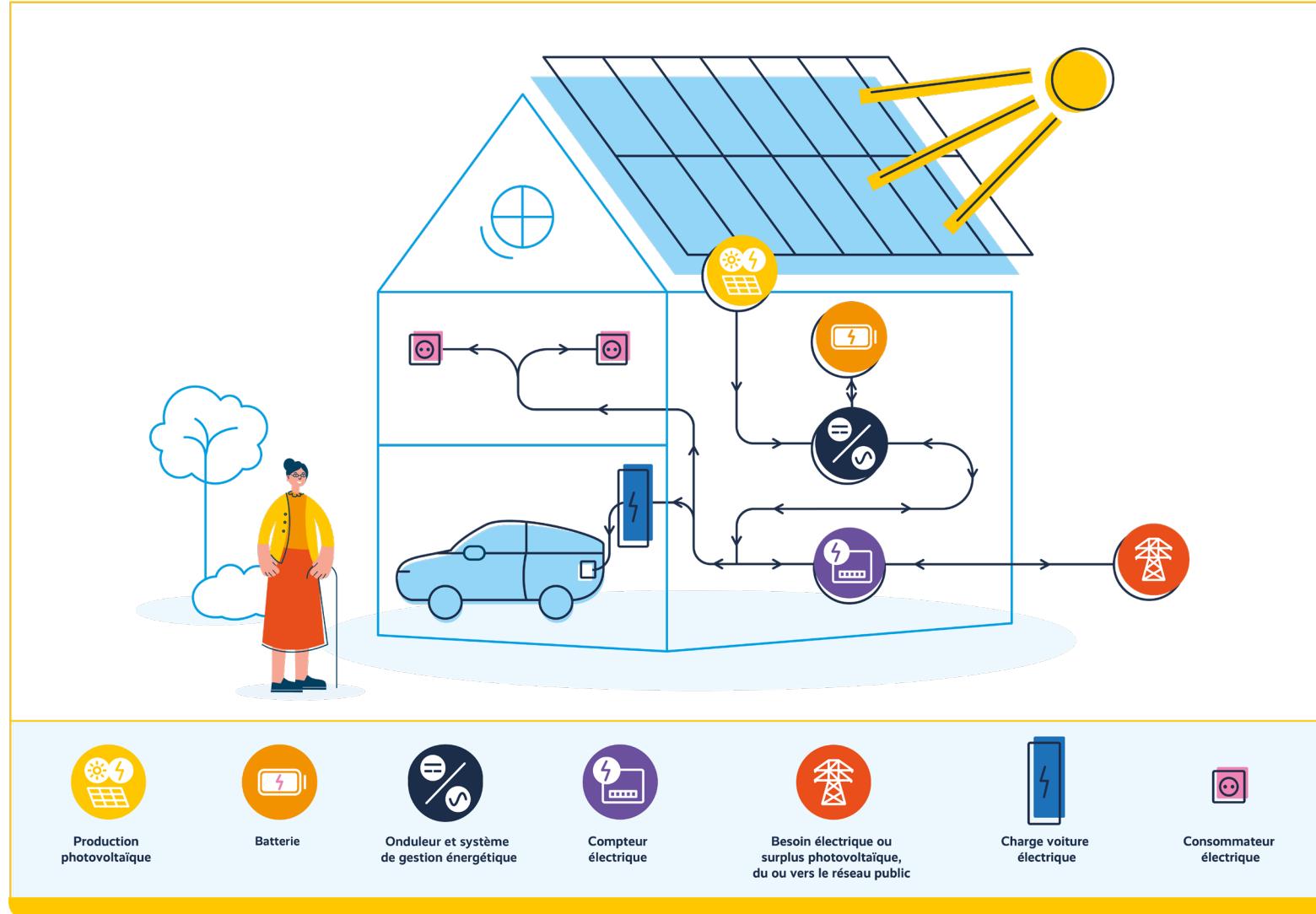


- **Demand-Side-Management** : Consommation simultanée à la production: changement comportemental. Implantation est-ouest.
- **Charge du ballon-tampon par la pompe à chaleur** : gérable avec un HEMS (Home energy management system)
- **Charge de la voiture** : brancher la voiture en journée ensoleillée
- **Batterie domestique**



Autoconsommation individuelle

Avec stockage



Autoconsommation et partage de l'électricité

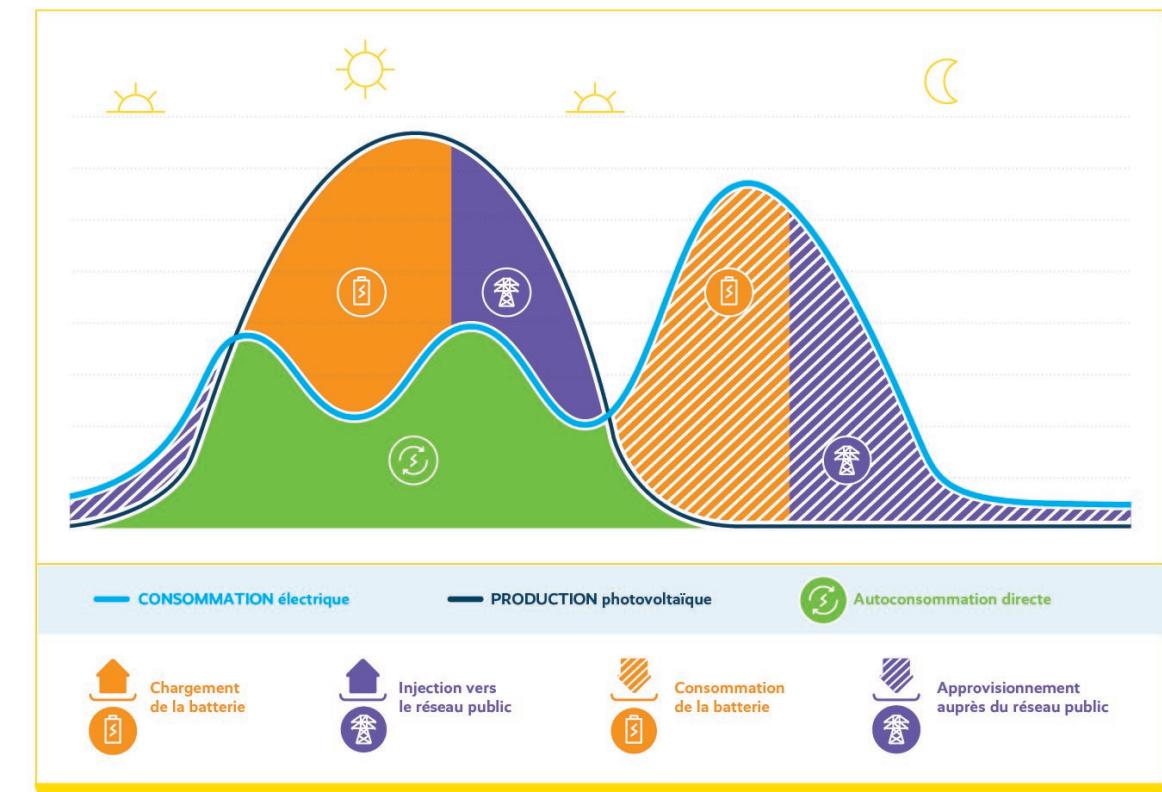
L'utilisation d'une batterie



Taux d'autoconsommation typique 30 - 60 %
(résidentiel)

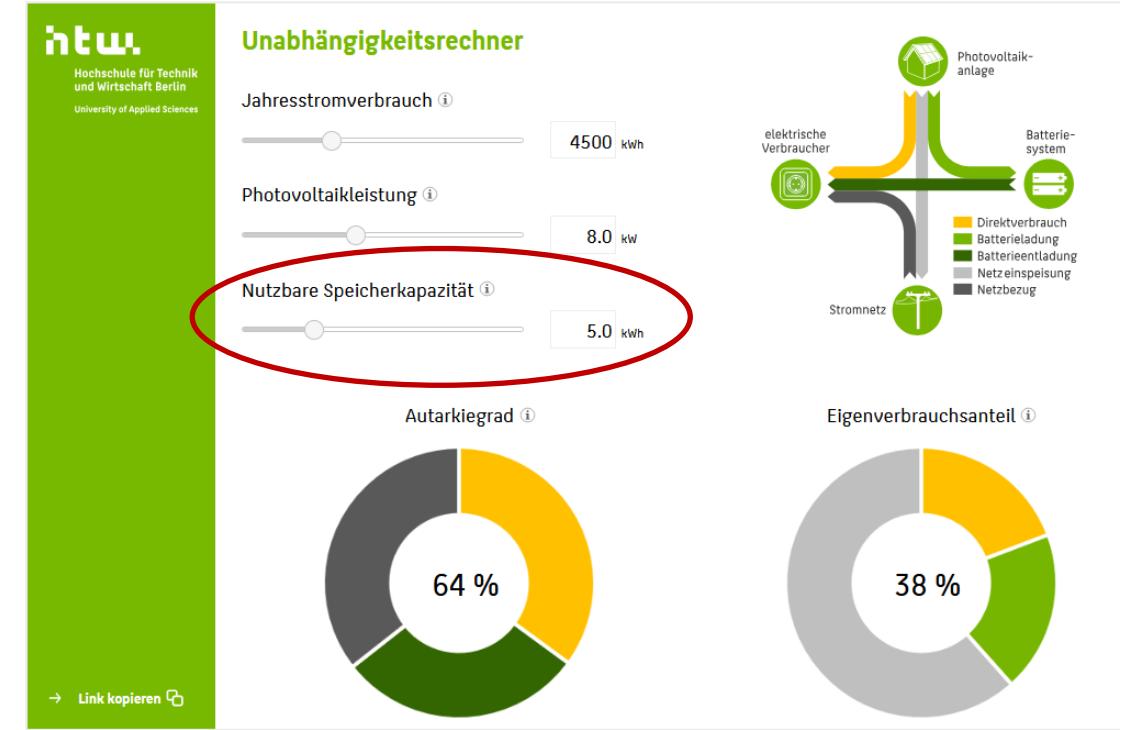
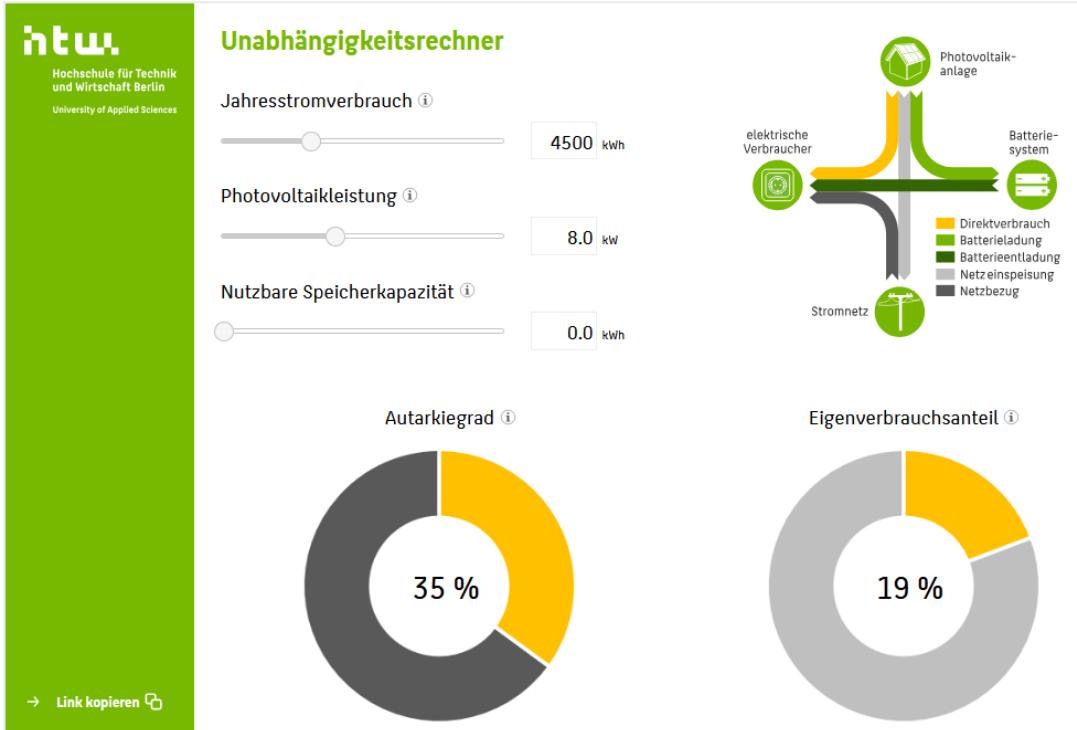
Augmentation du taux, mais :

- Attention à la rentabilité financière de la batterie
(aide étatique uniquement pour nouvelles installations)
- Consommation non négligeable de ressources pour la fabrication de la batterie



Batterie solaire

Simulation du taux d'autoconsommation et de l'autosuffisance



Source : <https://solar.htw-berlin.de/rechner/unabhaengigkeitsrechner/>

Système solaire

Simulation de son projet de transition énergétique



Haushaltstromverbrauch
 4500 kWh
[Verbrauch bestimmen](#)

Photovoltaikleistung
 8,0 kW
[nähere Angaben zur PV-Anlage machen](#)

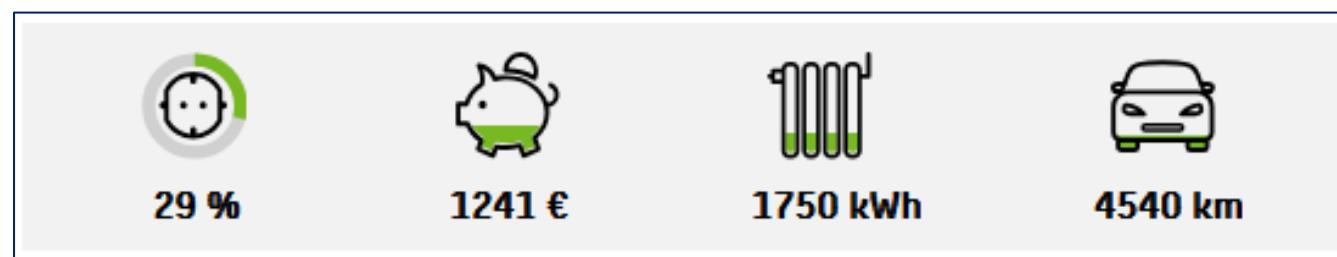
Batteriespeicher
 5,0 kWh

Wärmepumpe
 Stromverbrauch der Wärmepumpe
 6900 kWh
[nähere Angaben zur Wärmepumpe machen](#)

Elektroauto
 4000 kWh
[nähere Angaben zum Elektroauto machen](#)

Strompreis pro kWh
25,0 ct

Einspeisevergütung pro kWh
4,0 ct



Source : <https://www.klima-agence.lu/fr/solarisator>

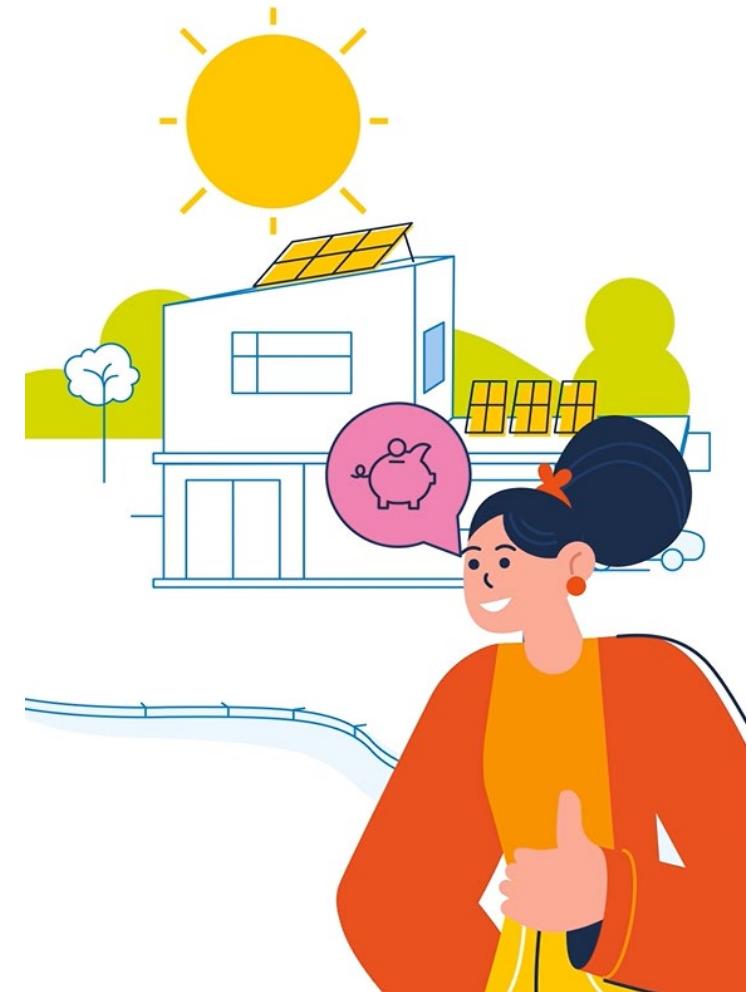
Autoconsommation individuelle

Démarches



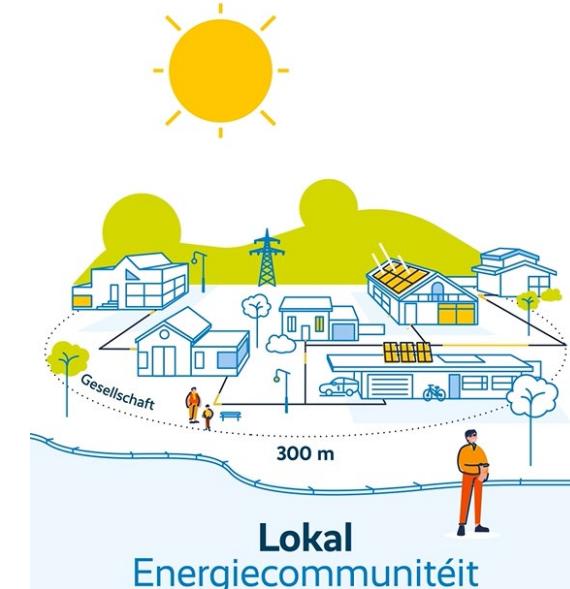
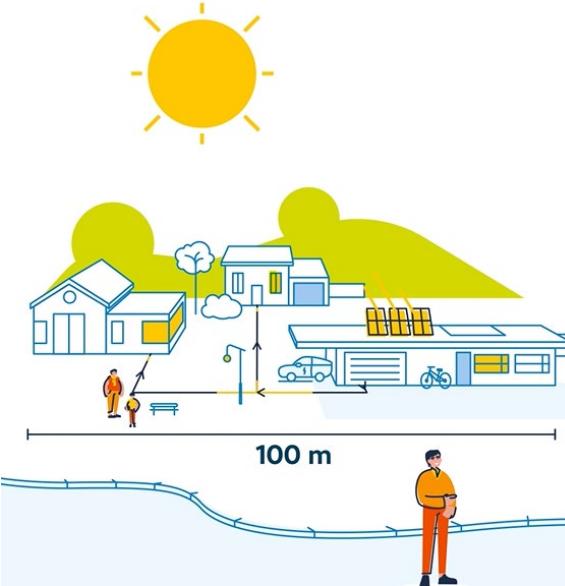
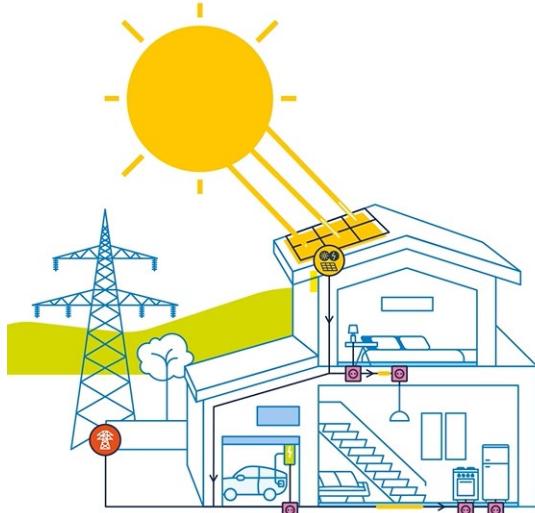
Quelles démarches sont à entreprendre?

- Simple demande au gestionnaire de réseau
- Aucune adaptation technique des installations électriques n'est nécessaire
- Dans le cas de l'aide 50% : Conclure un contrat pour la reprise de l'électricité excédentaire



Autoconsommation et Partage de l'électricité

Aperçu des différents cas



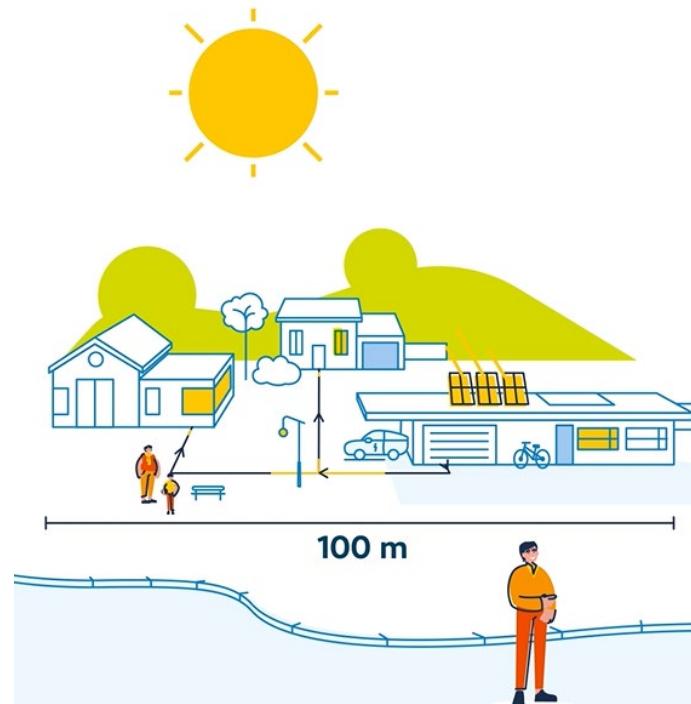
Autoconsommation individuelle	Autoconsommation collective	Communauté énergétique
<p>Un bâtiment, un consommateur, une installation photovoltaïque. Consommateur et producteur sont identiques.</p>	<ul style="list-style-type: none">Plusieurs utilisateurs dans un bâtiment et une installation photovoltaïque,Max 3 utilisateurs si < 100m,Un utilisateur sur plusieurs sites. <p>Partage de l'énergie produite parmi plusieurs consommateurs.</p>	<p>Plusieurs bâtiments / consommateurs une ou plusieurs centrales. Production, consommation, stockage et vente d'électricité produite par les centrales (niveau local ou national).</p> <p>Création d'une entité juridique</p>

Autoconsommation collective



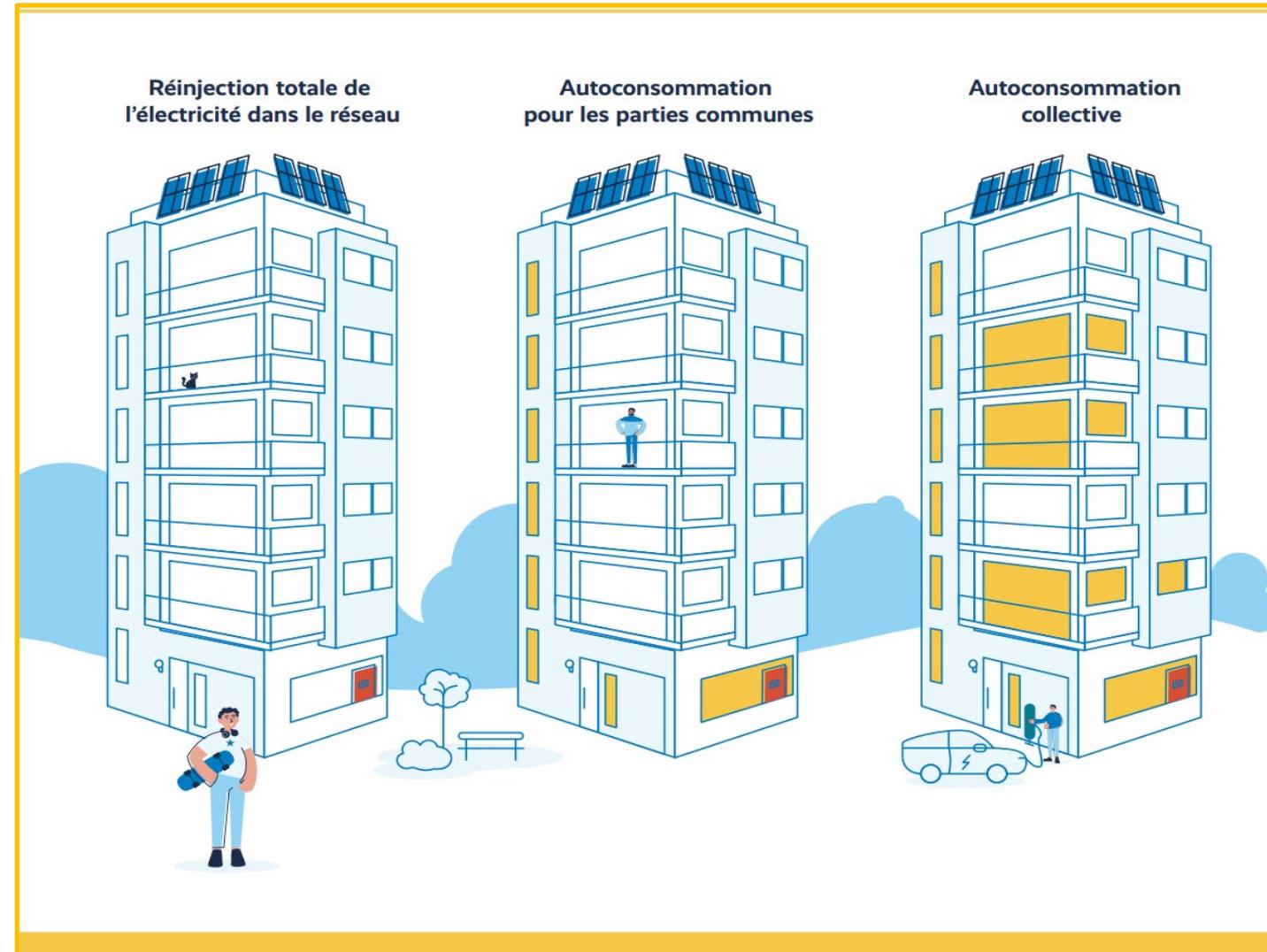
L'énergie produite peut être partagée parmi les différents consommateurs :

1. Plusieurs utilisateurs sur un site (ex. résidence)
2. Un utilisateur sur plusieurs sites
3. Max. 3 utilisateurs sur plusieurs sites
(ex. Partage entre voisins) :
Distance entre sites < 100m

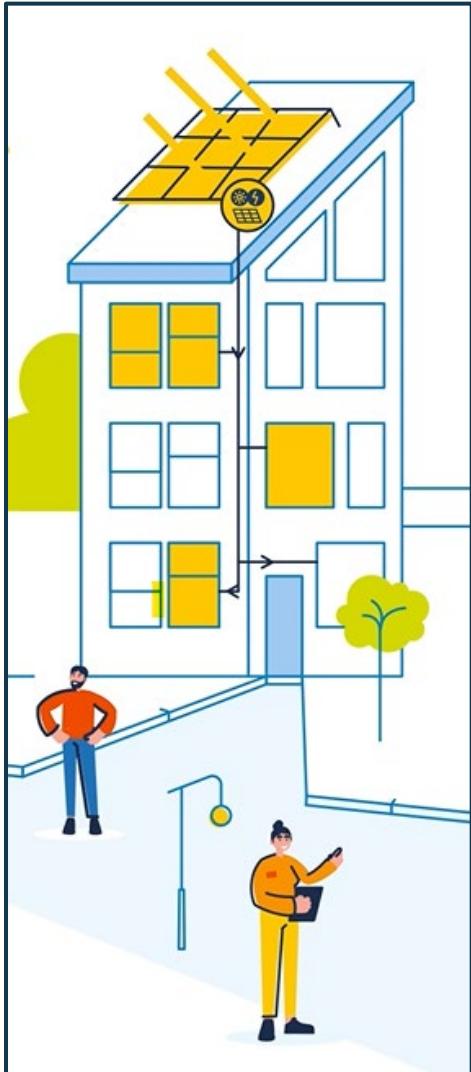


Photovoltaïque et partage en résidence

Concepts de mise en œuvre



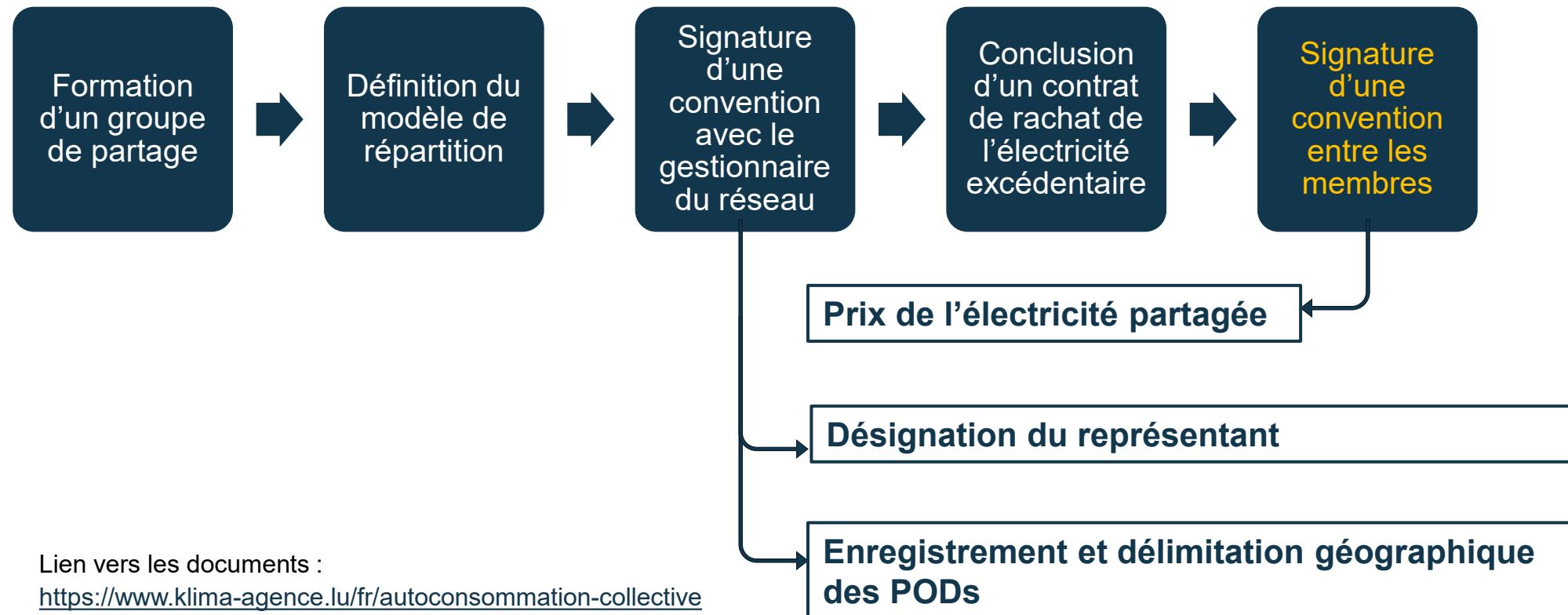
Photovoltaïque et partage dans une résidence



- Majorité absolue (>500 millièmes)
- Possible de faire un investissement individuel ou par certains copropriétaires (si accord de l'AG)
- Autoconsommation collective > autoconsommation que sur compteur commun
- Connection au compteur commun ou compteur additionnel (coûts supplémentaires pour location du compteur additionnel)
- Définition du responsable pour gestion et décompte financier à définir
- Distribution de l'électricité pour meilleure rentabilité : Prorata > millième
- Appartement loué : Locataire rejoint le groupe de partage → pas de charge administrative supplémentaire pour propriétaire

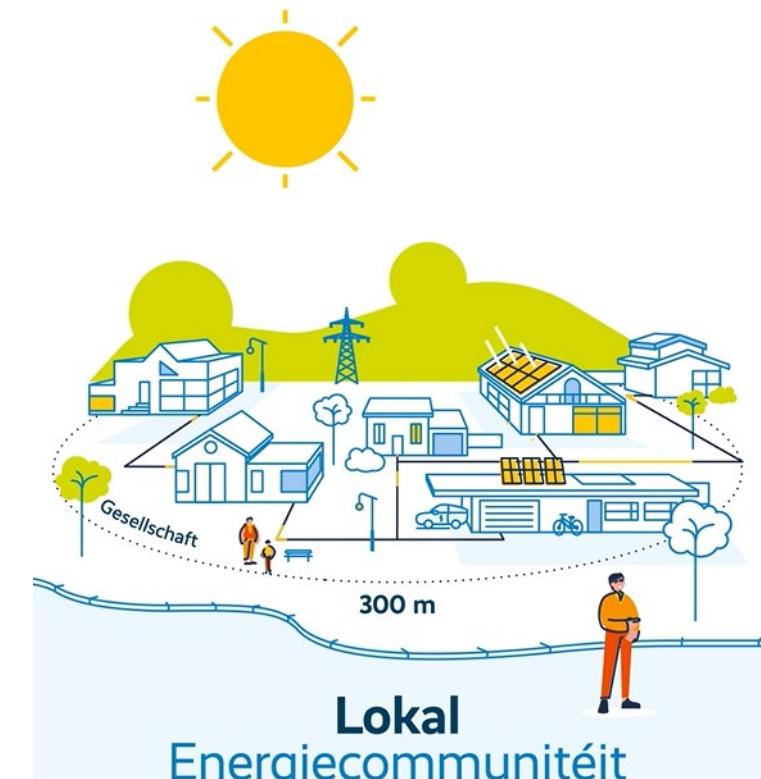
Autoconsommation collective

Démarches



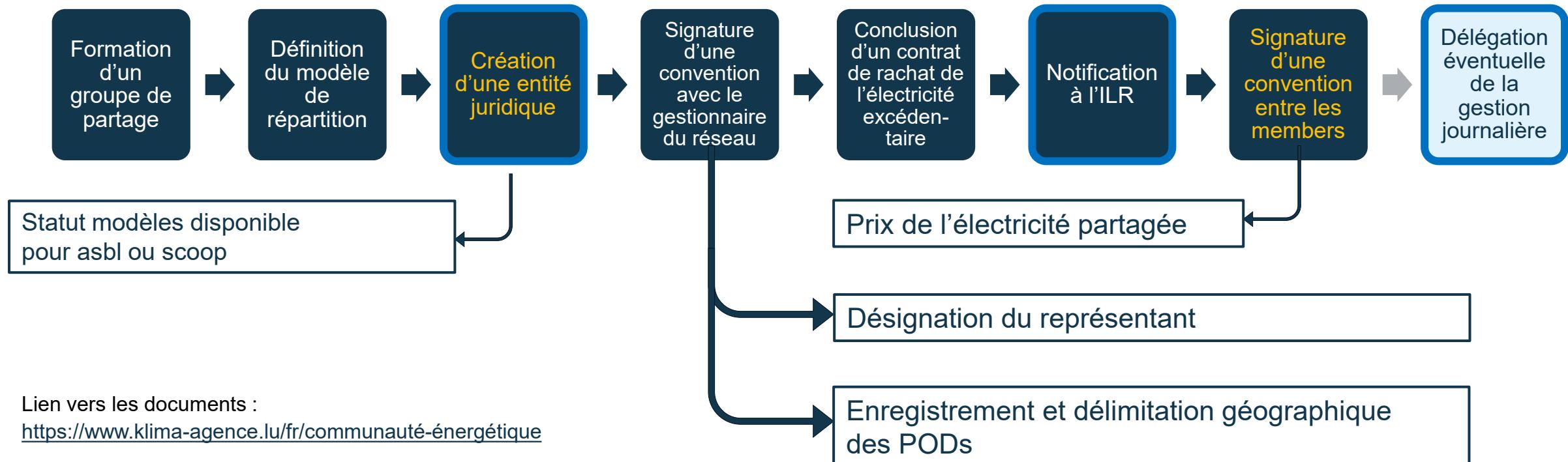
Communauté énergétique

- Groupement de plusieurs bâtiments / consommateurs et d'une ou de plusieurs installations de production
- Ce groupement peut créer une communauté énergétique pour produire, consommer, stocker et vendre de l'électricité produite par leurs centrales
- Communauté énergétique locale : distance entre POD < 300m
→ exemption de la taxe d'utilisation de réseau
- Nécessité de créer une entité juridique (asbl, scoop, ...)



Communauté énergétique

Démarches pour une mise en œuvre concrète



Communauté énergétique

Statuts-modèles – choix à titre indicatif



Association sans but lucratif

- Groupes de partages relativement petits
- Unités de production/de stockage appartenant aux membres et non à la communauté
- Des flux financiers peuvent évidemment être traitées par l'asbl, mais la distribution de bénéfices est prohibée.

Société coopérative à responsabilité limitée

- Unité(s) de production/de stockage appartenant à la communauté
- Flux financiers qui ne pourraient être traitées au sein d'une association
- Groupes de partage plus importants

Partage de l'électricité

Convention de répartition



Convention de répartition d'un groupe de partage – modèle

Définit :

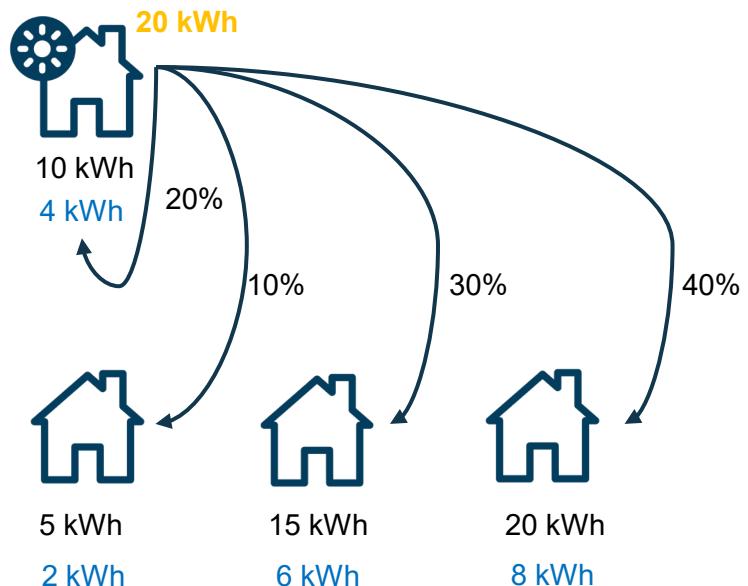
- la rémunération de l'électricité partagée
- les modalités de paiement
- l'accès aux données de comptage
- les conditions de protection des données

→ Signée entre les membres du groupe de partage d'électricité

Partage de l'électricité

Modèles de répartition - Exemples

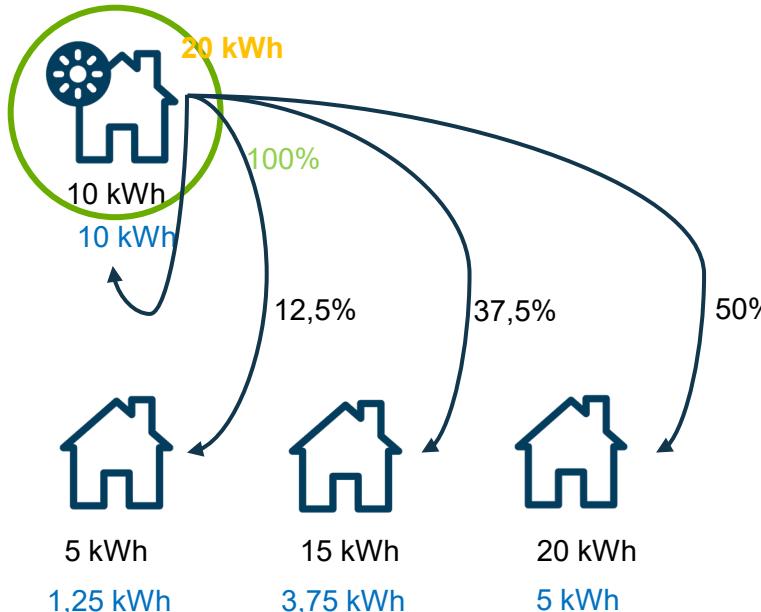
1. Pas de clé spécifique: prorata



Consommation totale: 50 kWh

Répartition de la production solaire au prorata de la consommation individuelle de chaque membre

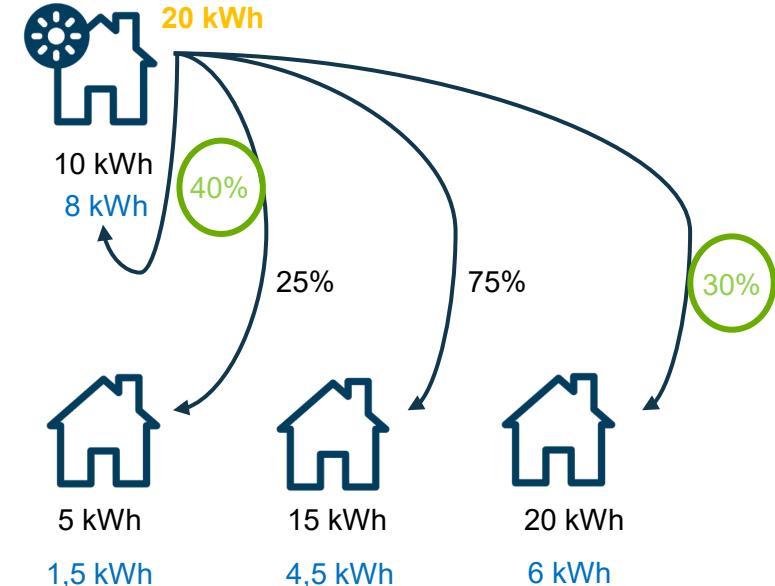
2. Priorisation puis prorata



Consommation totale: 50 kWh

Répartition prioritaire pour le propriétaire PV, puis au prorata de la consommation individuelle de chaque membre restant.

3. Pourcentage puis prorata

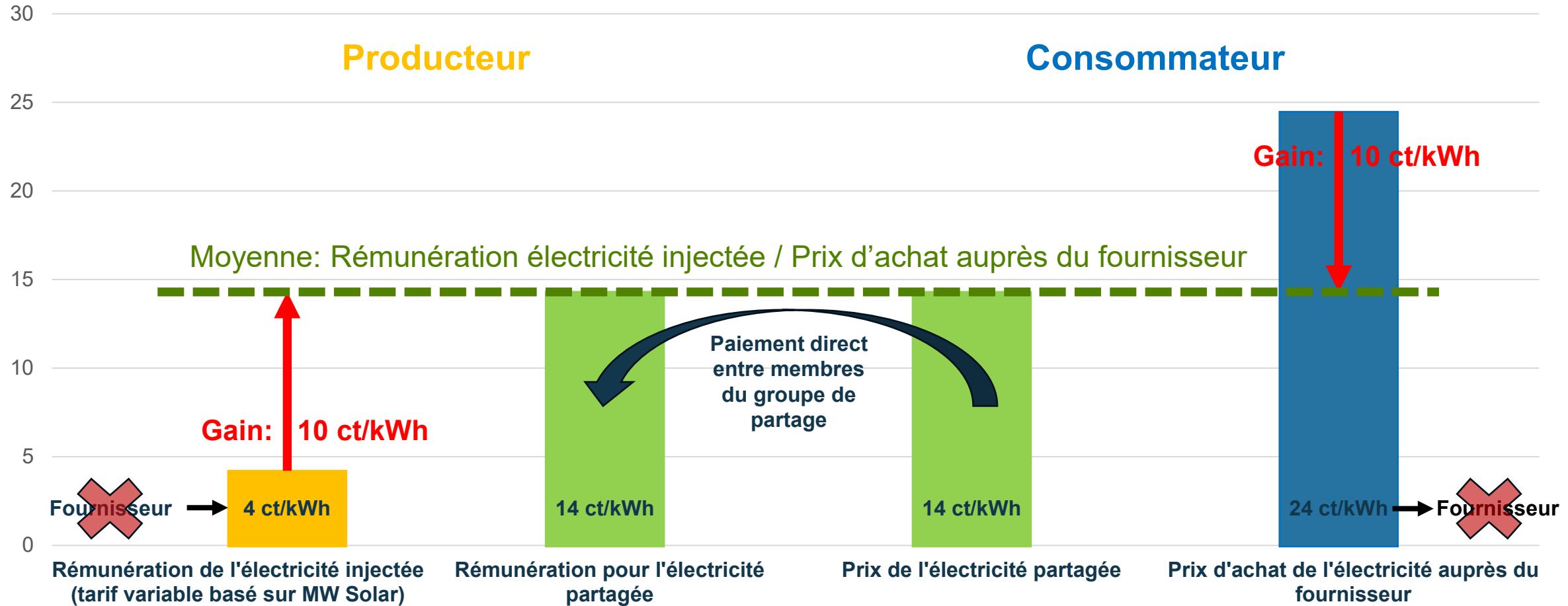


Consommation totale: 50 kWh

Répartition au pourcentage pour le propriétaire PV et son proche, puis au prorata de la consommation individuelle de chaque membre restant

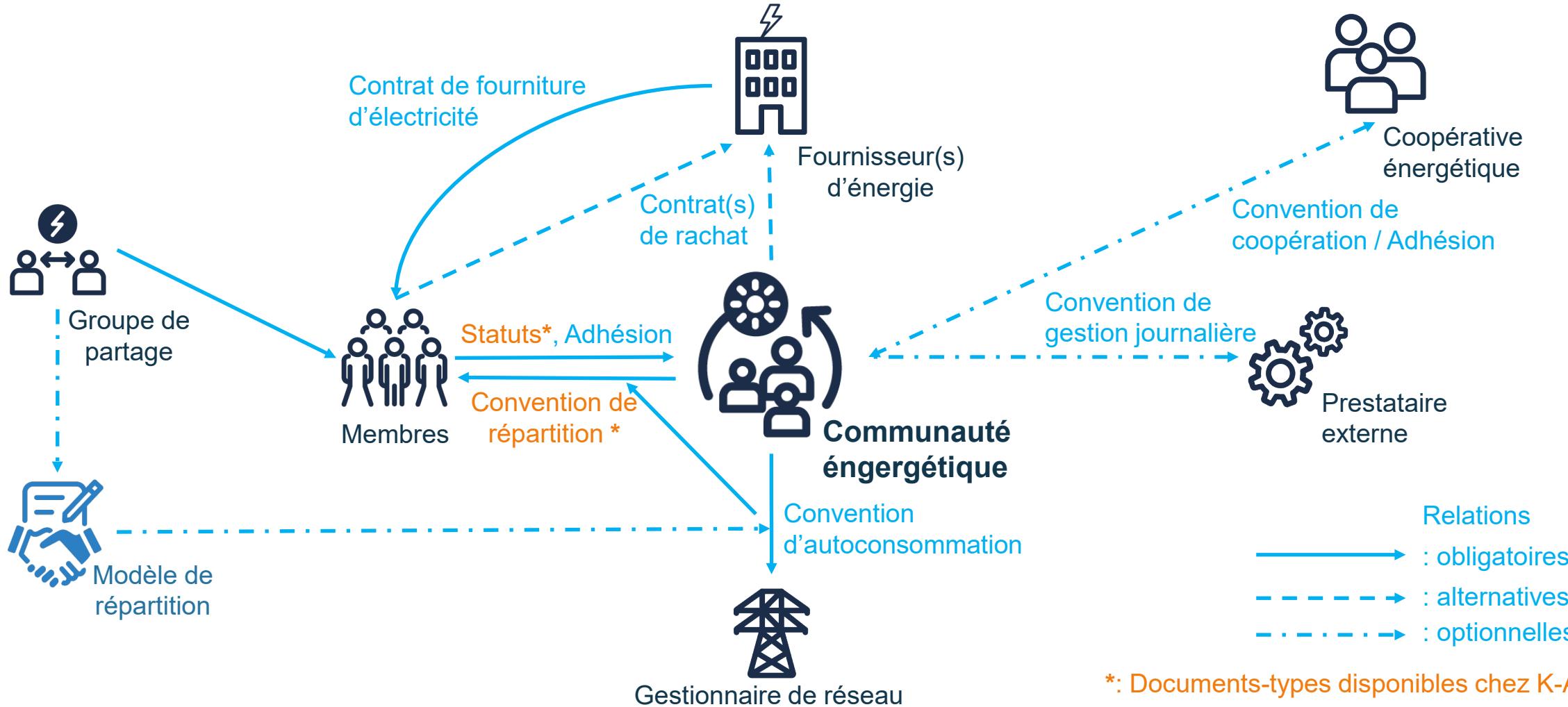
Partage de l'électricité

Prix de l'électricité partagée – Proposition/Exemple



Communauté énergétique

Relations contractuelles obligatoires et optionnelles



Autoconsommation et partage de l'électricité

Quels bénéfices pour quelle situation?



Type/ Niveau	Constellation	Étendue	Entité juridique?	Taxes			Autres remarques
				Réseau	Electricité*	MdC	
ACI	Un utilisateur sur un site	Site	-	-			
ACR	Plusieurs utilisateurs sur un site	Site		-			MT possible
APS	Un utilisateur sur plusieurs sites	< 100 m		-			
APS	Un utilisateur sur plusieurs sites	> 100 m		<input checked="" type="checkbox"/>			Seulement BT Un seul GRD
AC1	Max. 3 utilisateurs sur plusieurs sites	< 100 m		-			
CEL	Locale	< 300 m		<input checked="" type="checkbox"/>	-		Seulement BT Un seul GRD
CER/CEN	Nationale	> 300 m			<input checked="" type="checkbox"/>		MT et plusieurs GRDs possible

*: Valable pour installations < 100 kW ou < 1 GWh autoconsommée

TUR: Taxe d'utilisation du réseau | Taxe: Taxe d'électricité | MdC: Contribution au mécanisme de compensation

BT: Basse tension (< 400V), MT: Moyenne tension.

Autoconsommation et partage de l'électricité

Détails pratiques



Quelques détails sur le partage de l'électricité

- La participation à un groupe de partage est volontaire.
- Des contrats de fourniture d'électricité peuvent être conclus individuellement avec des fournisseurs de leur choix pour chaque membre d'une communauté énergétique.
- Une communauté énergétique est toujours une personne morale dont les membres peuvent être des personnes physiques ou morales, privées ou publiques, à l'exception de grandes entreprises.
- Une communauté énergétique peut regrouper plusieurs groupes de partage.
- Partage hiérarchique: un POD peut appartenir à plusieurs groupes de partage (p. ex. ACI -> ACR -> CEL).

Partage d'électricité

Définition des distances



Comment sont calculés les 100 / 300 m?

- Base : Points de connexion sur le GIS du gestionnaire de réseau
- Points de connexion : entrée du branchement dans le bâtiment
- Considération des points les plus éloignés du groupe de partage
- **Vert: ok**
- **Rouge: non ok**



Partage d'électricité

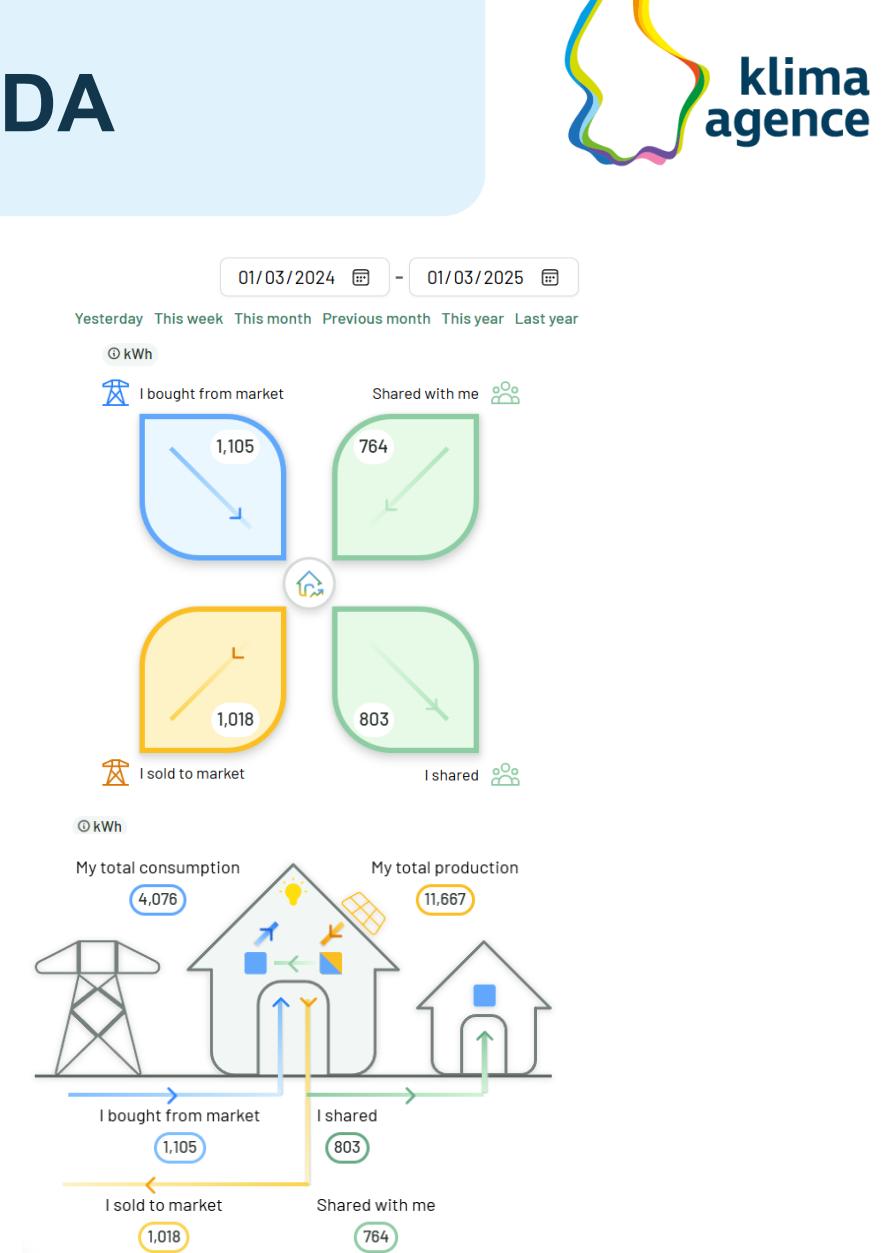
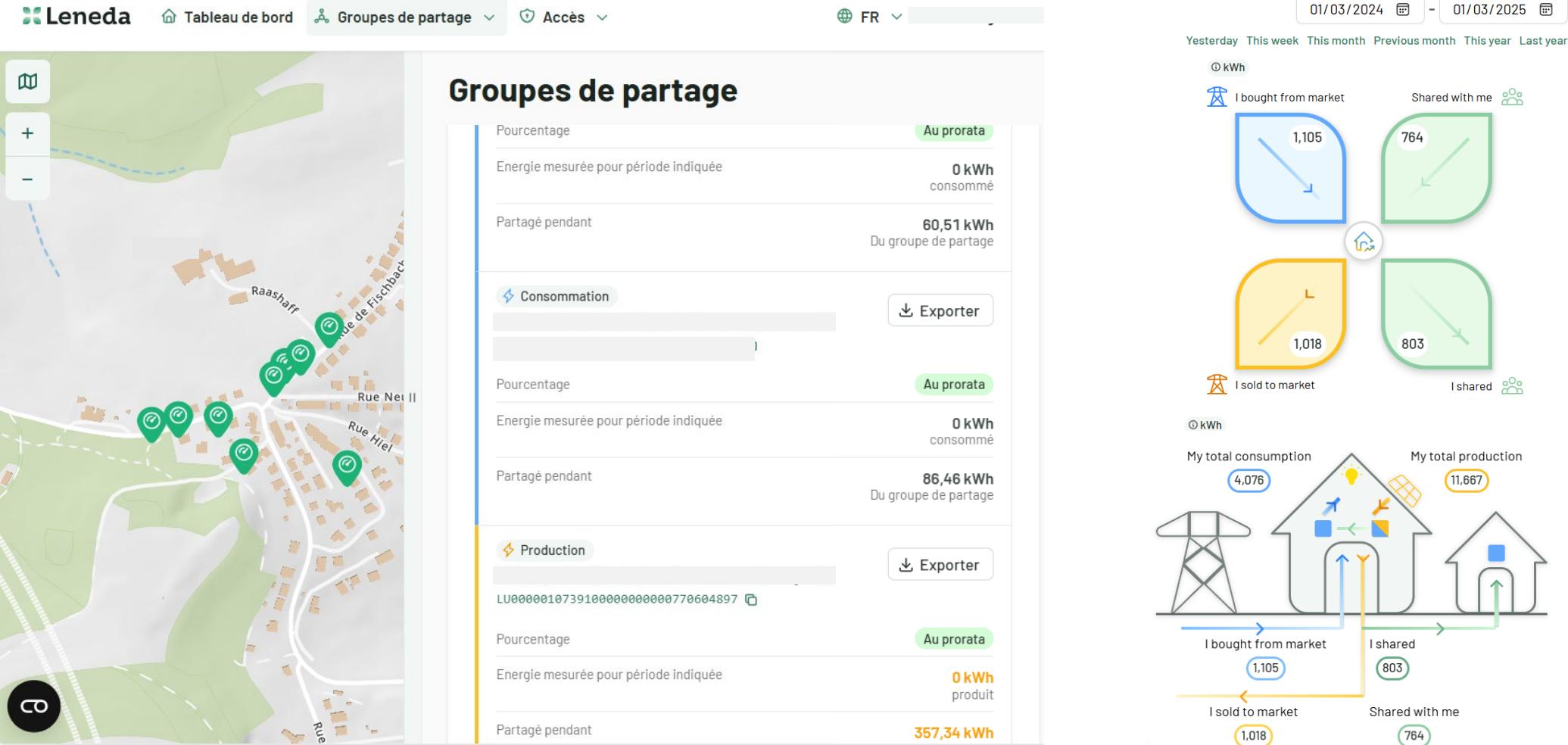
Définition des distances dans geoportail.lu



The screenshot shows the geoportail.lu interface. On the left, a sidebar titled "MY MAPS" allows users to create, save, and share their own maps. It includes options to open a map, create a new one, draw shapes (Kreis 1, Kreis 2), and measure distances (Länge: 400 m, Fläche: 1000 m², Radius: 150 m). A yellow arrow points from the "Bearbeitungsmodus verlassen" button to the drawing tools. The main map area displays a residential area with several red measurement shapes: a large polygon covering a cluster of houses, a smaller polygon on a street, and a circle labeled "Rue des Vignes". Another yellow arrow points from the "ZEICHNEN" button in the bottom toolbar to the polygon tool on the map. The bottom toolbar also includes buttons for "Beschriftung" (Labeling), "Linie" (Line), "Polygone" (Polygons), and "Kreis" (Circle). The footer contains links for "WHAT'S NEW", "GEOCATALOGUE", and "FEEDBACK".

Bilanzierung des Teilens

Nationale Energiedatenplattform LENEDA



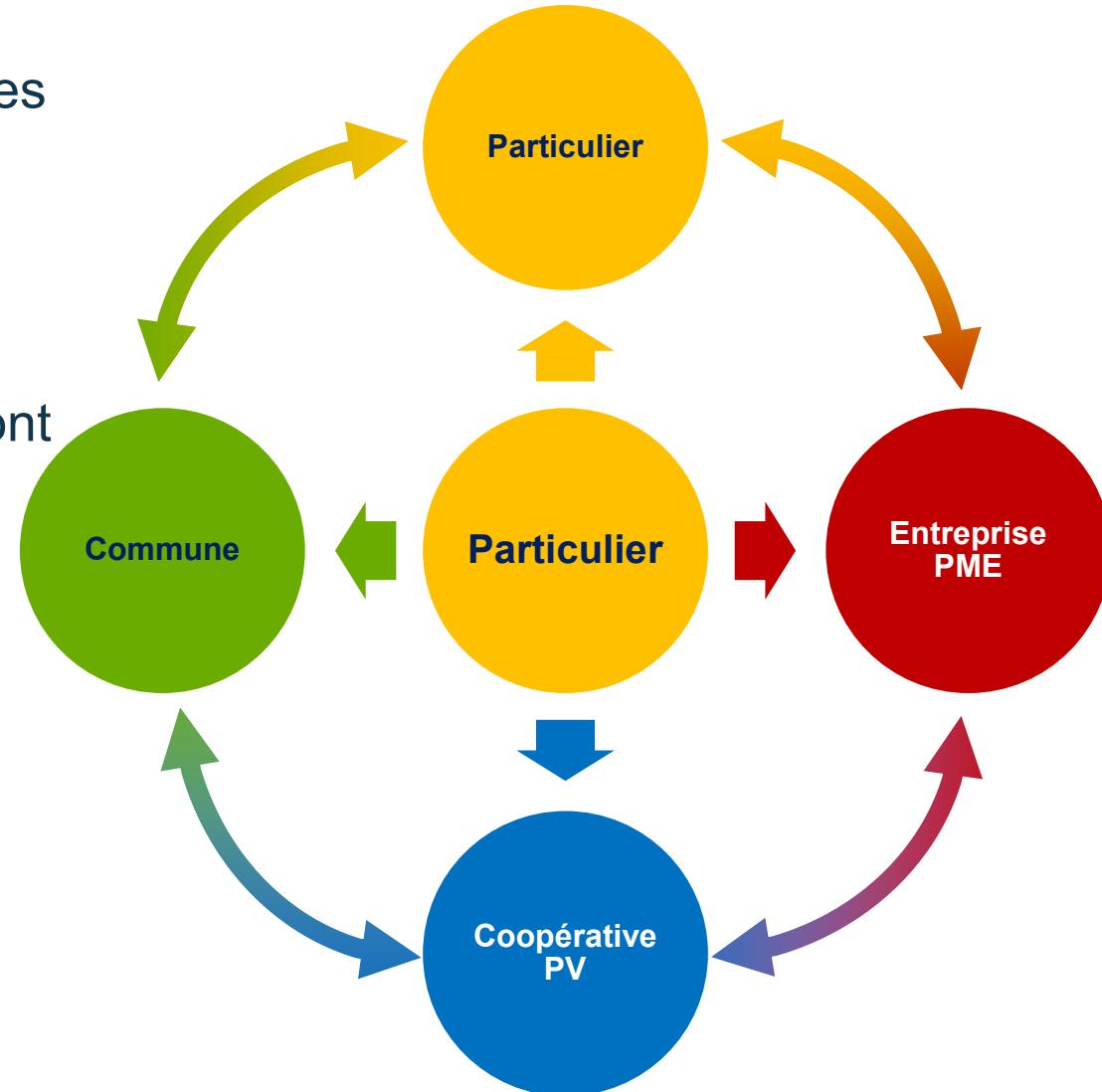
Groupes de partage

Qui peut partager avec ...



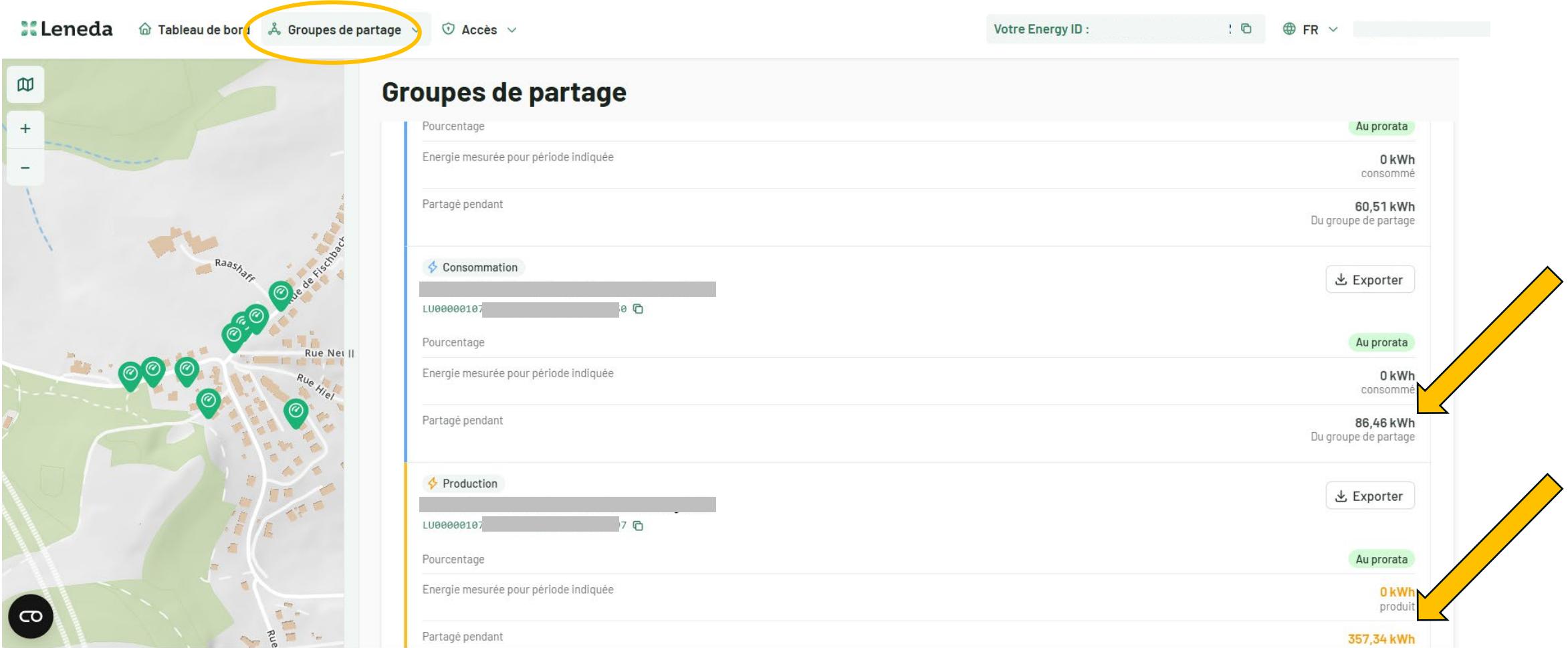
Le partage est possible entre (presque) tous les acteurs de la société!

- Plusieurs centaines de groupes d'autoconsommation collective
- Plus de 50 communautés énergétiques (dont 8 dans le Miselerland)
- Exemples concrets de communautés énergétique « villageoises »:
Blaschette:
1 communauté énergétique, 8 groupes de partage locaux,
100 membres.



Partage d'électricité

Cas concret



The screenshot shows the Leneda platform interface for managing electricity sharing groups. A yellow circle highlights the "Groupes de partage" button in the top navigation bar. The main content area displays a map of a residential area with several green location pins indicating active sharing groups. To the right, a detailed view of a specific sharing group is shown.

Groupes de partage

Pourcentage
Energie mesurée pour période indiquée

Partagé pendant

Consommation

LU00000107 [progress bar] 0 Exporter

Pourcentage
Energie mesurée pour période indiquée

Partagé pendant

Production

LU00000107 [progress bar] 7 Exporter

Au prorata 0 kWh consommé 60,51 kWh Du groupe de partage

Au prorata 0 kWh consommé 86,46 kWh Du groupe de partage

Au prorata 0 kWh produit 357,34 kWh

Au prorata 0 kWh consommé 0 kWh produite

Partage d'électricité

Exemple d'un fichier de décompte mensuel



Producteurs

Producteurs		Rémunération pour l'électricité mise à disposition		14 ct/kWh
		Quantité d'électricité mise à disposition du groupe de partage		
Période		Juillet 2025		Août 2025
Producteur 1	Kett	kWh	Montant à recevoir	
Producteur 1	Kett	2560	358.40 €	=2560 x 0,14
Producteur 2	Jemp	3122	437.08 €	
Producteur 3	Antonio	1147	160.58 €	
Somme		6829	956.06 €	

Consommateurs

Consommateurs		Prix de l'électricité soutirée du groupe de partage		14 ct/kWh
		Quantité d'électricité soutirée du groupe de partage		
		Juillet 2025		Août 2025
Consommateur 1	Marie-Belle	kWh	Montant à payer	
Consommateur 1	Marie-Belle	512	71.68 €	=512 x 0,14
Consommateur 2	Knuppert	327	45.78 €	
Consommateur 3	Klos	768	107.52 €	
Consommateur 4	Marie-Gelatine	122	17.08 €	
Consommateur 5	Bauer Jos	499	69.86 €	
Consommateur 6	Piereli	358	50.12 €	
Consommateur 7	João	784	109.76 €	
Consommateur 8	Bros	699	97.86 €	
Consommateur 9	Quetschefranz	489	68.46 €	
Consommateur 10	Maddel	778	108.92 €	
Consommateur 11	Gréit	955	133.70 €	
Consommateur 12	Paschtouer	538	75.32 €	
Somme		6829	956.06 €	

Partage d'électricité

Exemple concret basique (prix indicatifs!)

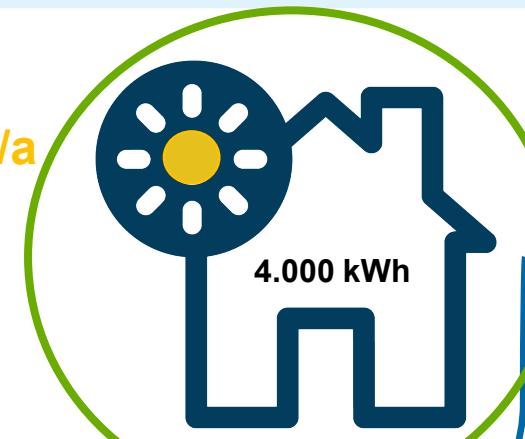


PV 10 kWp
10.000 kWh/a

Avantage AutoConsommation:
 $24 - 4 = 20$ ct/kWh

Groupe de partage de trois voisins

- Un producteur/consommateur
- Deux consommateurs
- Partage prioritaire pour le producteur
- Partage au prorata pour les deux autres consommateurs
- Prix de l'électricité: 24 ct/kWh
- Rémunération marché: 4 ct/kWh

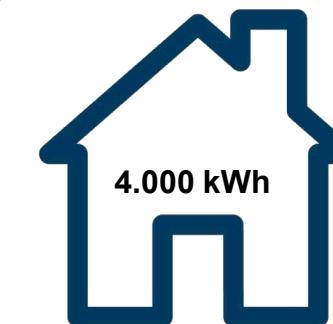


AutoConso: 1.400 kWh/a
Win AutoConso : ± 280 €

Win Partage : ± 200 €



Partage:
1.000 kWh/a
Win: ± 100 €



Partage:
1.000 kWh/a
Win: ± 100 €

Avantage Partage:
Prix du partage (p.ex.):
 $(24 + 4) / 2 = 14$ ct/kWh
Avantage : 10 ct/kWh (24-14 ou bien 14-4)

Partage d'électricité

FAQs - 1



- **Quels sont les désavantages d'un groupe de partage ?**
 - Le seul « désavantage » perçu pourrait être le fait de devoir gérer le groupe.
 - La gestion concerne la facturation périodique (mensuelle / annuelle), ainsi que l'entrée et la sortie de nouveaux membres.
 - A part cela, chacun gagne avec le partage d'électricité.
- **Est-ce que je peux sortir d'un groupe de partage ?**
 - Oui. Il n'y a pas vraiment de délai (traitement dossier au niveau du gestionnaire de réseau et du groupe de partage). Sauf dans le cas d'une coopérative (délai de 6 à 12 mois).
- **Qui s'occupe de la facturation ?**
 - Le groupe gère soi-même la facturation: le représentant, un membre du comité ou un membre quelconque. Les bilans énergétiques sont fournis par LENEDA. Les quantités d'énergie sont à multiplier par le prix de l'électricité partagée.
 - Pour de très grands groupes, un prestataire externe peut être mandaté.

Partage d'électricité

FAQs - 2



- **Qui décide sur l'agrandissement du groupe de partage ?**
 - Les membres existants ou bien le comité peuvent décider. Il n'y a pas d'obligation d'accepter de nouveaux membres.
- **Qui est-ce qui paie les frais de réseau pour un partage > 100 / 300 m ?**
 - Le consommateur. Son fournisseur lui facture les coûts réseau.
 - Il peut alors être raisonnable de considérer les frais de réseau dans la définition du prix de l'électricité partagée.
- **Est-ce que je peux charger et décharger ma batterie avec l'électricité produite par un autre membre du groupe de partage ?**
 - Oui. Sauf si l'installation est raccordée au réseau par un compteur à tarif garanti.
- **Est-ce qu'un câble doit être tiré entre les différents membres du groupe de partage ?**
 - Non. Le partage se fait de manière virtuelle et est bilancé par le gestionnaire de réseau via le compteur intelligent.

Partage d'électricité

Questions – Réponses



Partage d'électricité

Présentations et workshops pour promouvoir la mise en place de groupes de partage



Présentations sur le partage de l'énergie

- Trois soirées identiques à Remich, Grevenmacher et Flaxweiler
- Introduction au partage de l'électricité renouvelable
- Questions - Réponses
- Sneak Preview Workshop
- Inscription pour le workshop de création de groupes de partage
- Simulation sur [geoportail.lu](#) des distances 100/300 mètres

Workshops pour assister la création de groupes de partage

- Démarches et explications détaillées
- Démonstration réelle des outils disponibles (Conventions Klima-Agence, myCreos, LENEDA et Weshareenergy)
- Assistance concrète

Programme du workshop - Preview

Utilisation des documents-types



COMMUNAUTE ENERGETIQUE [•]

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège social : [•]

STATUTS

Entre les soussignés :

1. [NOM], [PRENOM], résidant [ADRESSE],
2. [NOM], [PRENOM], résidant [ADRESSE],
3. [NOM], [PRENOM], résidant [ADRESSE],
4. [DENOMINATON SOCIALE], [FORME JURIDIQUE], établie et ayant son siège social à [•], inscrite au registre de commerce et des sociétés de [•], sous le numéro [•] ;
5. [COMMUNE], établie à la maison communale à [•], représentée par son collège des bourgmestre et échevins actuellement en fonctions ;

et tous celles et ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations (ci-après « la Loi ») et par les présents statuts.

Programme du workshop - Preview

Formation d'un groupe de partage - mycreos



mycreos

Accueil

Nouvelle demande

Mes services

Plus ▾

Search...



Je veux partager mon énergie produite

Si vous produisez de l'énergie, ou si vous connaissez quelqu'un qui en produit, vous pouvez créer un groupe de partage et partager l'énergie produite entre les membres. Dans un groupe de partage, un consommateur peut réduire sa consommation directe sur le réseau et un producteur peut vendre l'énergie produite à d'autres consommateurs à un tarif différent.

[Retrouvez ici des informations plus détaillées sur les groupes de partage.](#)

Le type de groupe de partage que vous avez peut varier en fonction de la distance entre les membres ou d'autres critères.

Quel que soit le type de votre groupe de partage, un représentant doit être désigné pour être responsable de la mise en place et de la gestion du groupe de partage.

[En tant que représentant, je veux...](#)

[Créer un nouveau
groupe de partage](#)

Note Pour modifier votre groupe de partage existant, veuillez visiter notre [page d'info](#).

[OU Sélectionnez un brouillon de demande existant](#)

Pas de brouillons à afficher

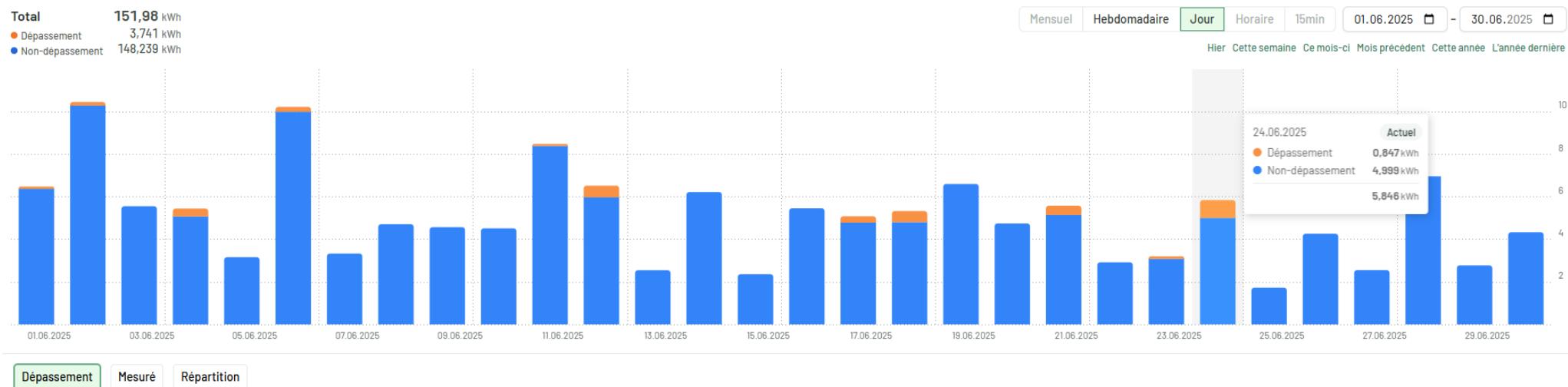
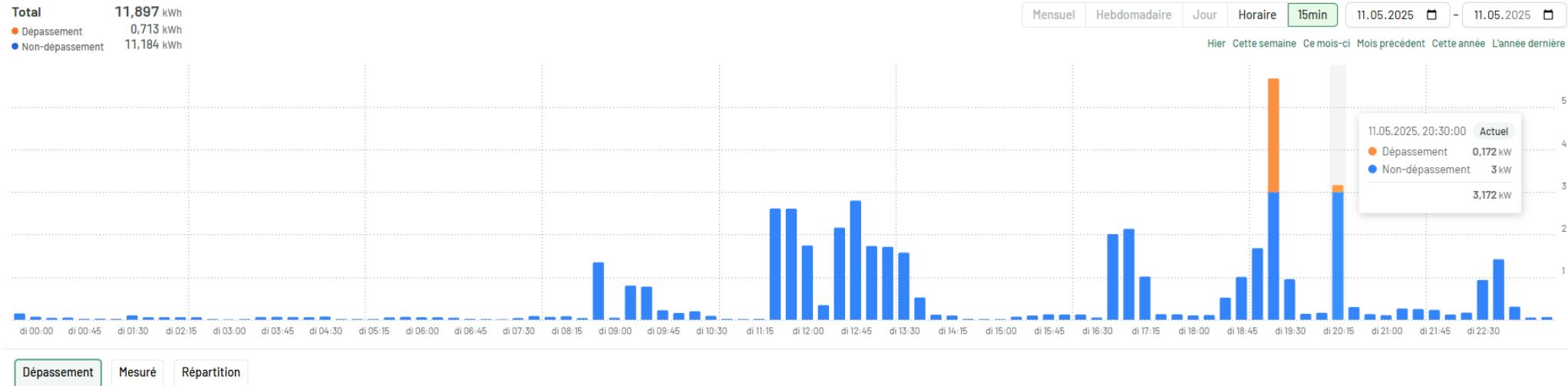
Quels sont les différents types de groupes de partage ?

Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur les différents types.

Cette représentation n'a qu'une valeur informative. Vous pourrez déterminer ultérieurement le type de groupe de partage final avec un collaborateur Creos.

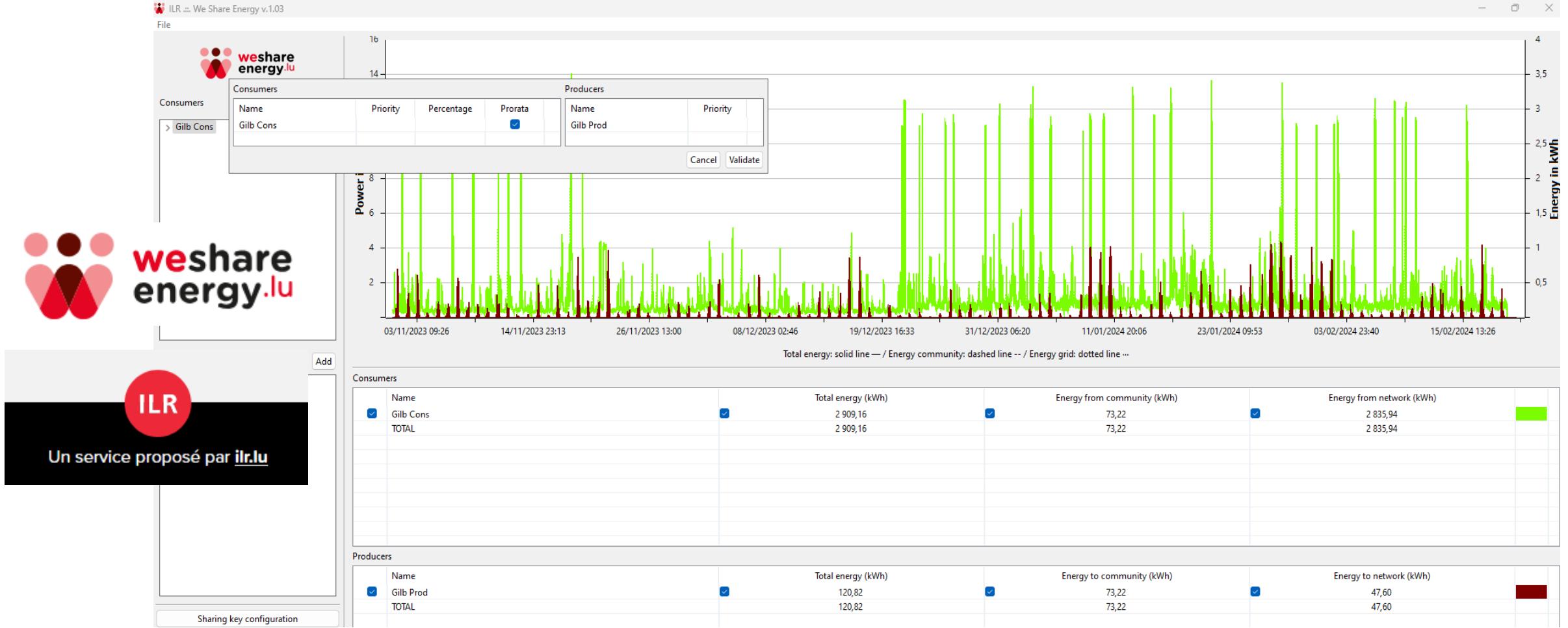
Programme du workshop - Preview

Gérer son groupe de partage LENEDA



Programme du workshop - Preview

Simulation du partage d'énergie – weshareenergy.lu



Workshop « Creation d'un groupe de partage »

Inscriptions



Intéressé à participer dans le workshop « Crédit d'un groupe de partage »

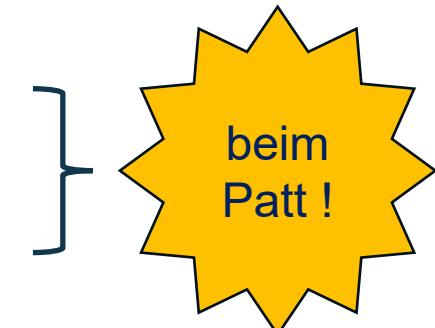
Partage d'électricité

Présentations et workshops pour promouvoir la mise en place de groupes de partage



Présentations sur le partage de l'énergie

- Trois soirées identiques à Remich, Grevenmacher et Flaxweiler
- Introduction au partage de l'électricité renouvelable
- Questions - Réponses
- Inscription pour le workshop de création de groupes de partage
- Simulation sur geoportail.lu des distances 100/300 mètres



Workshops pour assister la création de groupes de partage

- Démarches et explications détaillées
- Démonstration réelle des outils disponibles (Conventions GR et Klima-Agence, myCreos, LENEDA et Weshareenergy)
- Assistance concrète

KlimaPakt | EUROPEAN ENERGY AWARD
Meng Gemeng engagéiert sech fir d'Klima

LEADER
MISELERLAND



Cofinancé par
l'Union européenne



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Viticulture

Merci de votre attention!

Martin Schmitt
Gilbert Théato

T. 40 66 58-52

martin.schmitt@klima-agence.lu
gilbert.theato@klima-agence.lu

Klima-Agence G.I.E.
R.C.S. Luxembourg C84



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG